



TV

tremplin le mag

N°39 - SEPTEMBRE 2025



LES
TREMPLINS



UNE RÉALISATION LES TREMPLINS

Tremplin Le Mag est une revue d'actualité et de culture générale portant à la fois sur des enjeux militaires et des questions de société. A travers une approche synthétique, elle vise à permettre un suivi de l'actualité internationale et nationale, tout en ouvrant vers des articles parus dans la presse généraliste. Un troisième moment permet d'élargir la réflexion en abordant une actualité moins chaude.



Editorial

Les images risquent de marquer les mémoires pendant quelques temps. Le 3 septembre 2025, aux côtés de Vladimir Poutine et de Kim Jong-un, le chef d'État chinois Xi Jinping a célébré en grande pompe un défilé militaire hors norme pour marquer le 80e anniversaire de la capitulation du Japon en 1945. Ce défilé apparaît comme une démonstration de puissance mais aussi comme un avertissement adressé à l'Occident, alors que se joue en arrière-plan les négociations de paix en Ukraine ou encore la place des États-Unis dans le monde au regard de la guerre commerciale lancée par Donald Trump.

L'actualité internationale de cette rentrée 2025 revient par ailleurs sur l'effondrement en cours de Gaza, face à la guerre et à la famine. La situation est devenue telle que l'unité derrière Israël forgée par le choc des attentats du 7 octobre 2023 a volé en éclat. La France est d'ailleurs en passe de reconnaître officiellement l'État de Palestine à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2025.

Pourtant, la situation politique du pays reste complexe,

face au contexte budgétaire et à l'instabilité politique. Un premier article relatif à l'actualité nationale revient ainsi de manière dépassionnée sur les chiffres de la dette. L'urgence environnementale est également au cœur de ce numéro après la censure partielle de la loi Duplomb ou les incendies qui ont frappé l'Aude. La rentrée littéraire permet quant à elle de s'échapper de cette actualité parfois pesante pour se réfugier dans la littérature.

Alors que les questions budgétaires posent en corollaire celles de protection sociale et de solidarités, *Horizon Sciences Po* vous permet de découvrir deux nouvelles références citées dans la bibliographie du réseau ScPo. La sociologue Colette Bec met en perspective les valeurs portées par la protection sociale dans un ouvrage de réflexion publié en 2014, *La Sécurité sociale. Une institution de la démocratie*. Dans la collection Repères, *Le système français de protection sociale* permet quant à lui de réfléchir au fonctionnement et au rôle social joué par les dispositifs de protection sociale, autant de mesures qui contribuent au maintien de l'unité de la société française.



UNE RÉALISATION LES TREPLINS

Tremplin Le Mag est une revue d'actualité et de culture générale portant à la fois sur des enjeux militaires et des questions de société. A travers une approche synthétique, elle vise à permettre un suivi de l'actualité internationale et nationale, tout en ouvrant vers des articles parus dans la presse généraliste. Un troisième moment permet d'élargir la réflexion en abordant une actualité moins chaude.

VN PARTICIPATIONS
42 RUE DEYRIES
33800 BORDEAUX

TÉL : 05.33.49.01.80
contact@trempliniep.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Thierry CORDE

COMITÉ DE RÉDACTION
Florent VANDEPITTE

AUTEURS

M. Arnaud LE GARS - M. Jonathan HIRIART - M. Cyril HUNAUT - M. Vincent BIENSTMAN - M. Florent VANDEPITTE

PHOTOS

Vue satellite. (Nasa) - Arc de triomphe. (Unplash) - Vue satellite. (Nasa) - Vladimir Poutine et Donald Trump à Anchorage (Alaska) à l'issue de leur rencontre le 15 août 2025. (Sergey Bobylev/AFP) - Le président américain Donald Trump au moment de serrer la main de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, à l'issue de leur rencontre à Turnberry, dans le sud-ouest de l'Écosse, le 27 juillet 2025. (Brendan Smialowski/AFP) - L'ancien président brésilien Jair Bolsonaro risque plus de 40 ans de prison s'il est reconnu coupable de tentative de coup d'État. (Evaristo Sa/AFP) - Karol Nawrocki, le candidat nationaliste soutenu par le parti Droit et Justice, a remporté l'élection présidentielle en Pologne avec 50,89% des voix (AFP) - Des Palestiniens lors d'une distribution de nourriture, dans la bande de Gaza, le 28 août 2025, où l'ONU a officiellement déclaré l'état de famine. (Khames Alrefi/AFP) - Le président russe Vladimir Poutine, son homologue chinois Xi Jinping et des dirigeants étrangers posent pour la photo de famille du sommet de l'OCS à Tianjin (Chine), le 31 août 2025. (Alexander Kazakov/AFP) - Une image pour l'histoire: le président chinois Xi Jinping, son homologue russe Vladimir Poutine et le leader nord-coréen Kim Jong-un ont assisté ensemble, mercredi 3 septembre, à Pékin à un gigantesque défilé militaire. (Jade Gao/AFP) - Drapeaux français (Pxhere) - L'olivier planté à Epinay-sur-Seine en mémoire d'Ilan Halimi, jeune Français de confession juive séquestré et torturé à mort en 2006 par le « gang des barbares » a été abattu en août 2025 (Le Monde) - Une opposante à la loi Duplomb devant le Conseil constitutionnel, le 7 août 2025, à Paris. (Thomas Samson/AFP) - Vue aérienne de la route départementale entre Fontjoncouse et Duban Corbières brûlée par le feu dans le département de l'Aude, dans le sud de la France, le 25 août 2025. (JC Milhet/Hans Lucas/AFP) - Casques (Unplash)

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.



TREMP LIN LE MAG

Revue d'actualité et de culture générale

ACTUALITÉ INTERNATIONALE..... 6

ACTUALITÉ NATIONALE 22

HORIZON SCIENCES PO

- *La Sécurité sociale. Une institution de la démocratie*
(2014), Colette Bec 34

- *Le système français de protection sociale (2021)* Jean-
Claude Barbier, Michaël Zemmour, Bruno Théret 35

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

- Sommet en Alaska : pas d'accord pour Trump, Poutine poursuit sa stratégie de guerre
- Guerre commerciale États-Unis vs UE : un accord qui rassure mais à quel prix ?
- Brésil : l'ex-président Jair Bolsonaro devant les juges pour tentative de coup d'État
- Élection en Pologne : le nationaliste Karol Nawrocki triomphe à l'arraché
- Gaza s'effondre sous le poids de la guerre et de la faim
- Sommet de l'OCS : la Chine s'érige en architecte d'un ordre mondial alternatif
- « Inarrêtable » : Xi Jinping proclame la montée en puissance irréversible de la Chine
- Dans nos librairies pour la rentrée

Arnaud LE GARS



Vladimir Poutine et Donald Trump à Anchorage (Alaska) à l'issue de leur rencontre le 15 août 2025

SOMMET EN ALASKA : PAS D'ACCORD POUR TRUMP, POUTINE POURSUIT SA STRATÉGIE DE GUERRE

Personne ne sait ce qui a été discuté à huis clos en Alaska, et aucun accord n'a été rendu public. Incapable d'imposer sa volonté à Vladimir Poutine, Donald Trump semble désormais faire pression sur les Ukrainiens et les Européens pour faire avancer le règlement du conflit. Sous le slogan « En quête de paix » (Pursuing peace), Trump a rencontré le président russe le 15 août à Anchorage, dans l'espoir d'arracher un cessez-le-feu en Ukraine et de préparer une rencontre tripartite avec Volodymyr Zelensky. Mais l'absence de l'Ukraine à la table a ravivé les pires comparaisons historiques : un « nouveau Munich », où l'on sacrifie un pays agressé, ou un « Yalta bis », où les grandes puissances se partagent les zones d'influence. Au final, l'opacité des discussions et l'absence de résultats concrets font de ce sommet un échec évident pour Trump.

Le sommet entre le président américain Donald Trump et le président russe Vladimir Poutine n'a en rien rapproché l'Ukraine d'un accord de paix. Servant surtout les intérêts de Trump, désireux de jouer au faiseur de paix, il n'a imposé aucune condition préalable à des concessions russes. Pire, il a donné une nouvelle légitimité à la politique de guerre de Poutine et l'a ramené sur le devant de la scène diplomatique.

Ce sommet d'Alaska marque ainsi un nouveau recul de la diplomatie américaine. Le processus de négociation piloté par l'administration Trump révèle surtout une certaine fragilité de l'Union européenne et de ses États membres, incapables de jouer un rôle décisif dans la sécurité de leur propre continent. Malgré les efforts européens pour afficher un front uni derrière Kiev, les garanties sécuritaires américaines – et la pression exercée par Washington sur Moscou – restent essentielles pour obtenir une véritable paix.

Gagner du temps pour la guerre, pas pour la paix

La rencontre entre Donald Trump et Vladimir Poutine en Alaska a révélé une vérité essentielle : aucune initiative diplomatique ne peut aboutir tant que le Kremlin n'a aucun intérêt à mettre fin à la guerre. Poutine ne cherche pas un compromis, il vise la victoire par la force. Ce sommet, loin de rapprocher les positions, a surtout permis au président russe de gagner du temps pour poursuivre ses offensives dans l'est de l'Ukraine. L'événement a aussi démontré les limites du volontarisme diplomatique américain : la seule volonté d'un

président des États-Unis de jouer les médiateurs ne suffit pas. Pour faire avancer la paix, il ne s'agit pas de multiplier les gestes symboliques, mais d'agir concrètement sur le rapport de force militaire. Tant que la Russie ne paiera pas un prix stratégique élevé pour son agression, elle n'aura aucune raison de négocier sérieusement. Engager un dialogue avec un dirigeant qui rejette toute solution diplomatique revient à cautionner son agenda. Dans ce cas précis, les discussions n'ont pas été un levier vers la paix, mais un outil de communication au service de Moscou. Poutine en a profité pour redorer son image et valider sa ligne politique devant la scène internationale.

Au fond, ce sommet a surtout satisfait une exigence de Poutine : obtenir une réunion bilatérale avec Trump, excluant à la fois les Européens et le président ukrainien Volodymyr Zelensky. C'est le schéma qu'il recherche depuis le début du conflit : un face-à-face avec les États-Unis, à égalité symbolique, pour redéfinir l'ordre sécuritaire européen selon ses termes. Le parallèle avec Yalta n'est pas anodin. Et cette fois encore, c'est Moscou qui a dicté les conditions. Poutine a imposé son agenda et ses objectifs. Trump, de son côté, a accepté que les négociations se tiennent sans cessez-le-feu préalable, ouvrant la voie à un accord en pleine guerre – exactement ce que souhaitait son homologue russe.

Lors de la conférence de presse qui a suivi, Poutine a pris la parole en premier, rompant avec les usages diplomatiques. Sans la moindre opposition de Trump, il a déroulé son discours de propagande, accusant l'Ukraine et l'Occident d'avoir provoqué le conflit, réécrivant les faits à sa convenance. Le silence du président américain a offert à Poutine un espace libre pour justifier son invasion, sans contradiction, devant le monde entier.

L'impuissance européenne

Le sommet d'Alaska a révélé une réalité difficile à ignorer : l'Europe ne pèse rien dans les grandes décisions de sécurité qui la concernent directement. L'Union européenne et ses États membres sont absents des négociations, tout simplement parce qu'ils ne maîtrisent pas leur propre défense. Ils subissent le cours des événements sans pouvoir l'influencer. Pire encore, ils n'ont pas su anticiper le retour d'un monde où la force prime sur le droit, où les institutions internationales sont marginalisées, et où les autocrates imposent leurs règles. Ni Trump ni Poutine ne considèrent les Européens comme des interlocuteurs sérieux.

La conférence de presse à la Maison Blanche, aux côtés de Zelensky, a illustré cruellement cette impuissance. Les dirigeants européens, venus en spectateurs, se sont contentés d'approuver les gestes et les mots d'un Trump campé dans un rôle de monarque arbitre. L'Europe est sans levier face à un président américain qui garde la carte maîtresse : la menace de retirer la protection militaire des États-Unis.

L'Europe d'aujourd'hui est un produit direct du système mis en

place par les États-Unis après 1945. Sa paix et sa prospérité reposent sur les garanties sécuritaires américaines via l'OTAN. Et pourtant, malgré les avertissements clairs du premier mandat de Trump (2017–2021), aucun tournant stratégique n'a été pris. Aujourd'hui, une question centrale s'impose, plus pressante que jamais : l'Europe peut-elle exister en tant que puissance politique et normative sans le parapluie américain ? La coalition des volontaires est un premier élément de réponse, les États membres visent à peser dans les négociations de paix et à préparer un dispositif défensif post guerre tout en relevant le défi d'une autonomie stratégique européenne, mais qui reste limitée par la dépendance technologique aux États-Unis.

Sans les États-Unis, pas de garanties de sécurité crédibles

Le sommet entre Donald Trump et Vladimir Poutine, ainsi que la réunion à la Maison Blanche avec Volodymyr Zelensky, ont mis en évidence une vérité incontournable : l'Europe, dans son état actuel, n'est pas en position de jouer un rôle déterminant dans la fin de la guerre en Ukraine. Elle souffre d'un déficit de leadership, d'une absence de vision stratégique commune et d'une incapacité militaire à peser sur le rapport de force.

Le chancelier allemand Friedrich Merz, malgré ses efforts diplomatiques, reste entravé par les limites internes de son pays – qu'il s'agisse de contraintes politiques, budgétaires ou du retard accumulé en matière de défense. Même si l'Allemagne commence à investir plus massivement dans ses capacités militaires, la constitution d'un véritable pilier européen autonome au sein de l'OTAN est un chantier de long terme. Or, le temps manque cruellement – à l'Ukraine d'abord, mais aussi à l'Europe si elle veut éviter une marginalisation durable.

Pendant que Vladimir Poutine reste convaincu de pouvoir gagner la guerre militairement, la seule manière de l'amener à la table des négociations est de le contraindre par la force et la dissuasion. Cela suppose non pas des discours, mais des garanties de sécurité solides, appuyées sur une pression militaire crédible. L'Europe pourrait alors prétendre à une place légitime dans les discussions de paix. Mais pour cela, elle doit être capable de livrer en quantité suffisante des armements, de garantir une défense aérienne efficace, et de montrer qu'elle peut dissuader la Russie – ce qu'elle est encore loin de pouvoir faire seule. Dans les faits, toute stratégie de sécurité crédible en faveur de l'Ukraine s'appuie encore largement sur le soutien militaire des États-Unis. Si plusieurs pays européens – notamment la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni – disposent de capacités importantes, l'Europe dans son ensemble souffre d'un manque de coordination, d'interopérabilité et de projection à grande échelle. Les capacités logistiques à l'échelle continentale, le contrôle opérationnel de l'espace aérien ou encore le renseignement stratégique en temps réel restent des domaines où la dépendance vis-à-vis de Washington demeure

forte.

Les systèmes d'armement les plus décisifs – missiles longue portée, défense anti-aérienne avancée, équipements de guerre électronique – sont, pour une large part, conçus et produits par l'industrie américaine. Cela dit, des progrès sont en cours : plusieurs États européens augmentent leurs budgets de défense, investissent dans des programmes communs, et renforcent la production industrielle de munitions et de matériel lourd.

L'Europe ne part pas de zéro, mais elle n'est pas encore en

mesure, seule, d'imposer un véritable rapport de force militaire face à la Russie. C'est cette réalité, plus que l'absence de volonté, qui limite aujourd'hui sa capacité à garantir la sécurité de l'Ukraine de manière autonome. Tant que cette dépendance perdure, l'Ukraine devra continuer à se battre sur deux fronts : contre l'armée russe, sur le terrain, et contre les ambiguïtés stratégiques de Donald Trump, sur le plan diplomatique. Et tant que l'Europe n'assumera pas une part bien plus importante de l'effort militaire, elle restera hors-jeu dans les négociations – et la paix restera hors de portée. ♦



GUERRE COMMERCIALE ÉTATS-UNIS VS UE : UN ACCORD QUI RASSURE MAIS À QUEL PRIX ?

Le 27 juillet 2025, Ursula von der Leyen et Donald J. Trump ont scellé un accord politique majeur sur les droits de douane, marquant un tournant dans les relations transatlantiques après plusieurs mois d'incertitude et de tensions. Cette entente vise à stabiliser l'un des partenariats économiques les plus puissants au monde, qui représente aujourd'hui plus de 1 600 milliards d'euros d'échanges annuels en biens et services.

Chaque jour, plus de 4,2 milliards d'euros circulent entre les deux blocs. Les investissements croisés dépassent les 5 300 milliards d'euros, formant un tissu économique profondément intégré, dont dépendent des milliers d'entreprises, notamment des PME. Ce nouvel accord offre à ces acteurs une bouffée d'oxygène toute relative, en garantissant un cadre plus prévisible et un accès maintenu aux marchés respectifs.

Au cœur de l'accord, un engagement clé : les États-Unis instaurent au 1^{er} août un taux de droit de douane maximal de 15 % sur la grande majorité des exportations européennes. Désormais, sauf exceptions rares, les produits européens ne pourront pas être taxés au-delà de ce seuil. Cela concerne directement des secteurs cruciaux comme l'automobile, jusqu'ici lourdement frappé avec des droits pouvant atteindre 27,5 %. La mesure s'applique également à d'éventuelles futures taxes sur les semi-conducteurs ou les produits pharmaceutiques, offrant une protection anticipée à ces industries stratégiques.

Certains produits jugés sensibles bénéficieront d'un traitement particulier. Les droits sur les aéronefs et leurs pièces, certains

produits chimiques, médicaments génériques ou ressources naturelles retrouveront leur niveau antérieur à janvier 2025, permettant un allègement immédiat pour des pans entiers de l'économie européenne. C'est un signal fort adressé à des secteurs mis sous pression ces dernières années.

L'accord prévoit également une coopération renforcée pour contrer la concurrence déloyale dans les domaines de l'acier, de l'aluminium et du cuivre. Face à la surcapacité mondiale, l'Union et les États-Unis mettront en place des contingents tarifaires basés sur les volumes historiques, tout en réduisant de 50 % les droits actuellement en vigueur. Une manière d'unir leurs forces face à des pratiques jugées perturbatrices sur le marché mondial.

De son côté, l'Union européenne s'engage à supprimer les droits résiduels, généralement faibles, sur les produits industriels américains. Elle ouvre aussi davantage son marché à certains produits agricoles et de la pêche non sensibles : huile de soja, céréales, noix, aliments transformés ou encore colin d'Alaska et saumon du Pacifique. Cette ouverture reste encadrée par des quotas tarifaires et vise à préserver les secteurs agricoles les plus vulnérables, notamment ceux de la viande et de la volaille.

Au-delà des tarifs, l'accord comprend un volet stratégique sur la sécurité économique. L'Union entend importer pour 700 milliards d'euros de gaz naturel liquéfié, de pétrole et de produits nucléaires américains dans les trois prochaines années, réduisant ainsi sa dépendance énergétique à la Russie.

Elle prévoit également 40 milliards d'euros d'achats de puces d'IA, renforçant son avance technologique. En parallèle, les entreprises européennes ambitionnent d'investir 550 milliards d'euros aux États-Unis d'ici 2029, prolongeant une dynamique déjà marquée par plus de 2 400 milliards d'euros d'investissements existants.

Cet accord ne constitue pas encore un traité juridiquement contraignant. Il reste une déclaration politique, une base solide sur laquelle les deux partenaires continueront de construire. Mais il marque une nette désescalade, redonnant de l'élan à la relation transatlantique, tout en respectant la souveraineté réglementaire de l'Union et en protégeant ses intérêts agricoles et industriels fondamentaux. Dans un contexte géopolitique incertain, c'est un geste de stabilité qui pourrait bien remodeler l'équilibre économique mondial.

Mais, si l'accord du 27 juillet 2025 entre Ursula von der Leyen et Donald Trump est présenté comme une victoire pour la stabilité économique transatlantique, il soulève aussi de nombreuses interrogations — sur le fond comme sur la méthode. D'abord, l'absence de caractère juridiquement contraignant limite fortement la portée réelle de l'accord. Il repose sur une volonté politique qui pourrait facilement s'éroder, surtout dans un contexte électoral américain volatile. Rien ne garantit que les promesses tarifaires tiennent sur la durée, notamment en cas de revirement de l'administration Trump ou de pression politique intérieure aux États-Unis. L'Union européenne a déjà expérimenté la fragilité des accords « de bonne foi » face à une

Maison Blanche imprévisible. Ensuite, le plafonnement des droits de douane à 15 % peut sembler généreux à court terme, mais il entérine en réalité un niveau de taxation encore élevé pour de nombreux secteurs. Ce compromis revient donc à légitimer une politique commerciale agressive en échange d'une relative « stabilité ». En acceptant ce cadre, l'UE risque d'avoir normalisé des mesures unilatérales imposées sous la menace de sanctions plus dures. L'engagement massif de l'Union à importer des énergies fossiles et du nucléaire américain — pour un montant estimé à 700 milliards d'euros — soulève des questions sur la cohérence de la stratégie européenne de transition énergétique. Cette dépendance accrue à des ressources américaines pourrait détourner des investissements nécessaires dans les renouvelables européens, au moment même où l'Union affirme vouloir renforcer son autonomie énergétique et climatique.

Enfin, le choix d'un accord bilatéral, concentré sur les seuls États-Unis, marque une rupture avec la posture multilatérale défendue jusqu'ici par l'Union. Ce tournant vers une logique de bloc à bloc peut fragiliser les relations commerciales avec d'autres partenaires, notamment en Asie ou en Amérique latine, qui y verront une Europe prête à faire des concessions exceptionnelles à Washington, sans garantie de réciprocité ailleurs. Si l'accord permet de désamorcer une crise tarifaire immédiate, il comporte un coût stratégique élevé. Il offre à Donald Trump un succès symbolique, sans contrepartie structurelle claire pour l'Union. Derrière la façade de stabilité, c'est un équilibre fragile, construit sur des concessions asymétriques, qui pourrait se fissurer au moindre changement de cap à Washington.

Le président américain Donald Trump au moment de serrer la main de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, à l'issue de leur rencontre à Turnberry, dans le sud-ouest de l'Écosse, le 27 juillet 2025.



ALLER PLUS LOIN...

- FRANCE INTER : Droit de douane, Ursula von der Leyen, coupable idéale ?
- FRANCE INTER : Face à Trump, les Européens doivent dire stop à l'humiliation et à l'instabilité.

BRÉSIL : L'EX-PRÉSIDENT JAIR BOLSONARO DEVANT LES JUGES POUR TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT

Un an et demi après les scènes de chaos qui ont secoué Brasília, l'ex-président brésilien Jair Bolsonaro comparaît devant la Cour suprême. Accusé d'avoir orchestré une tentative de coup d'État pour rester au pouvoir malgré sa défaite électorale, il risque plus de 40 ans de prison. Ce procès historique s'inscrit dans un contexte explosif, mêlant tensions politiques internes, pressions internationales et traumatismes encore vifs de l'histoire récente du Brésil.

Tout a basculé le 8 janvier 2023. Ce jour-là, des milliers de partisans de Jair Bolsonaro ont envahi la place des Trois-Pouvoirs à Brasília. En quelques heures, le palais présidentiel, le Congrès et la Cour suprême ont été saccagés. Les bolsonaristes, refusant la victoire de Luiz Inacio Lula da Silva à la présidentielle de 2022, réclamaient une intervention militaire pour annuler le résultat du vote. Les images de ces émeutes, largement diffusées dans le monde entier, ont ravivé de douloureux souvenirs de la dictature militaire (1964-1985) dont les plaies n'ont jamais été complètement refermées.

Pendant que les institutions étaient prises d'assaut, Jair Bolsonaro se trouvait en Floride. Depuis les États-Unis, il n'a ni condamné fermement les violences, ni reconnu clairement la légitimité du nouveau président. Pour la justice brésilienne, son silence et son comportement équivalent à une complicité directe.

Mardi 2 septembre 2025, la Cour suprême a ouvert la première des cinq audiences prévues dans ce procès hors norme. Le juge rapporteur, Alexandre de Moraes, n'a pas mâché ses mots. Dès l'ouverture des débats, il a insisté sur la gravité de l'affaire :

« L'histoire républicaine brésilienne est une fois de plus entachée par une tentative de coup d'État, une attaque directe contre les institutions et la démocratie. »

Le magistrat a affirmé que Bolsonaro et ses proches ont cherché à imposer un « État d'exception », c'est-à-dire un régime autoritaire échappant aux règles démocratiques. Il a balayé d'un revers de main les « pressions extérieures », en référence aux critiques de l'administration Trump, qui a qualifié les poursuites contre Bolsonaro de « chasse aux sorcières ». Le ministère public va plus loin. Il accuse l'ancien président d'être à la tête d'une organisation criminelle dont l'objectif était de se maintenir au pouvoir par des moyens illégaux. Pour les procureurs, le refus de reconnaître sa défaite, les incitations à la violence et les discours ambigus de Bolsonaro font partie d'un plan bien structuré pour inverser le résultat de l'élection.

En plus de la tentative de coup d'État, l'ex-président est poursuivi pour abolition violente de l'État démocratique de droit. Une

condamnation pourrait lui valoir jusqu'à 43 ans de prison. Même si Bolsonaro nie tout en bloc et se dit victime d'un complot politique, la justice semble déterminée à aller jusqu'au bout. Depuis début août, Jair Bolsonaro est assigné à résidence. Il est également déclaré inéligible jusqu'en 2030, ce qui compromet ses ambitions pour la présidentielle de 2026. Sa défense a indiqué qu'il ne serait pas présent lors des dernières audiences du procès.

Malgré cela, le symbole est fort : **jamais un ancien président brésilien n'a été jugé pour tentative de coup d'État**. À 70 ans, Bolsonaro entre dans l'histoire par la mauvaise porte. Sa situation est d'autant plus exceptionnelle que, contrairement aux chefs militaires de la dictature, il n'a pas bénéficié de l'impunité longtemps garantie aux dirigeants autoritaires au Brésil.

Le procès Bolsonaro dépasse largement les frontières du Brésil. Depuis les États-Unis, Donald Trump, fervent allié de l'ex-président brésilien, a vivement réagi. Le 6 août, il a imposé **une surtaxe punitive de 50 % sur une partie des exportations brésiennes**, en guise de représailles.

Cette manœuvre diplomatique alimente les tensions entre les deux pays. Elle permet aussi à Trump de mobiliser sa propre base en dénonçant une "justice politique", tout en donnant un second souffle au discours de persécution que Bolsonaro entretient depuis sa chute. Le procès de Jair Bolsonaro a aussi des conséquences politiques majeures. Si ses adversaires saluent un tournant judiciaire nécessaire, ses partisans, eux, le voient déjà comme un martyr politique. Certains députés de droite évoquent même une loi d'amnistie pour lui éviter la prison.

Mais une condamnation définitive relancerait immédiatement la bataille pour sa succession. Des figures émergentes de la droite, plus modérées ou plus jeunes, pourraient tenter de s'imposer, profitant du vide laissé par l'ex-président.

Pendant ce temps, Luiz Ignacio Lula da Silva, 79 ans, consolide son pouvoir. Sa popularité est renforcée par le soutien d'une partie de la population face aux attaques américaines. Il se positionne déjà pour une éventuelle candidature à un nouveau mandat en 2026, brandissant le drapeau de la souveraineté nationale et de la défense de la démocratie. Lui-même victime d'un procès controversé en 2018, Lula a été incarcéré pendant plus d'un an avant que sa condamnation ne soit annulée pour vice de forme. Cette expérience l'a rendu particulièrement sensible aux dérives judiciaires, mais aussi conscient du pouvoir politique que peut représenter une affaire judiciaire bien menée. Le verdict est attendu d'ici le 12 septembre. En cas de condamnation,

Bolsonaro pourrait être incarcéré immédiatement, avant même la fin des procédures d'appel. Ce scénario ferait l'effet d'un séisme politique.

Quoi qu'il en soit, ce procès marquera un tournant pour le Brésil. Il s'agit d'un test grandeur nature pour les institutions démocratiques, à un moment où les populismes autoritaires cherchent à se réimplanter partout dans le monde. ♦

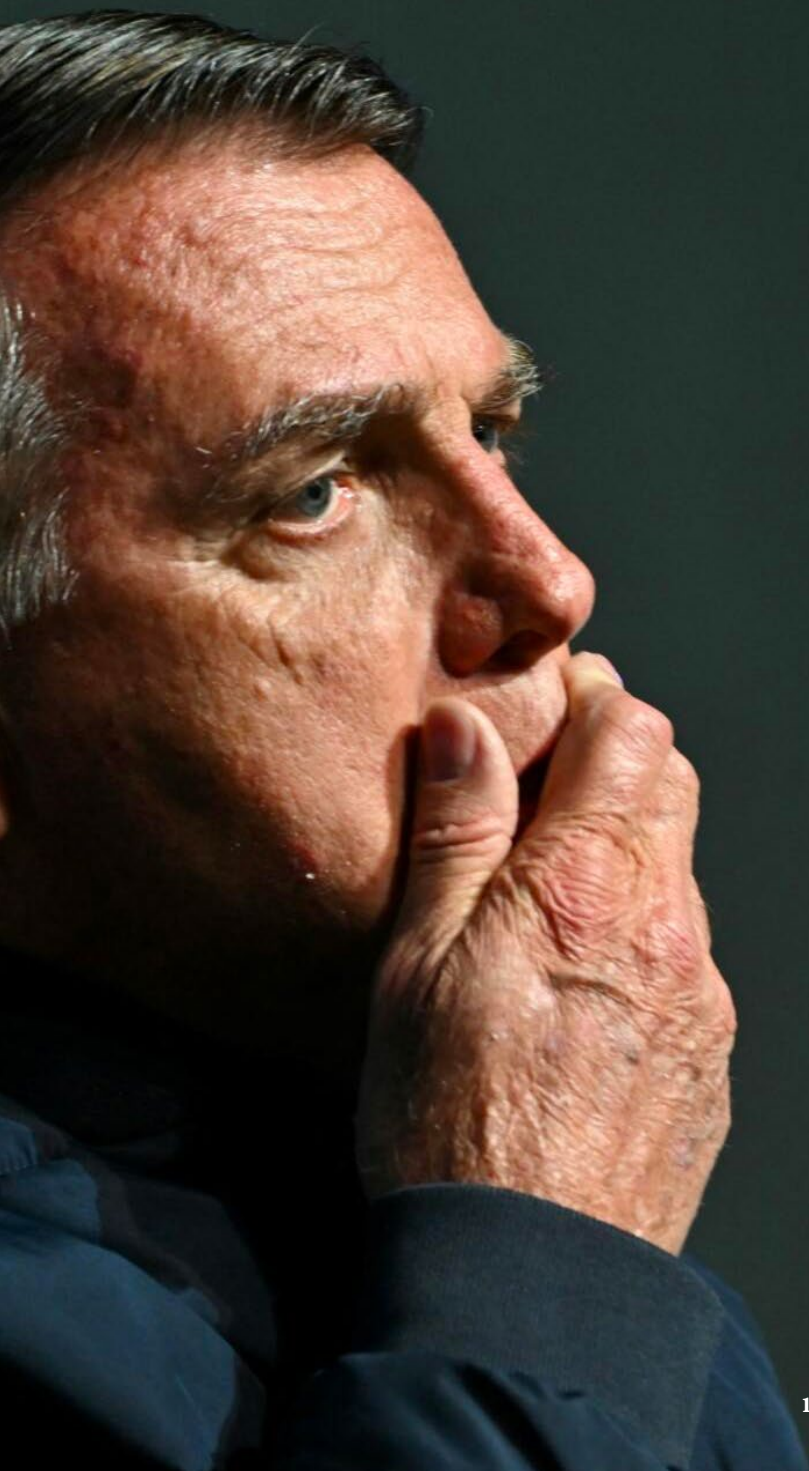
L'ancien président brésilien Jair Bolsonaro risque plus de 40 ans de prison s'il est reconnu coupable de tentative de coup d'État.

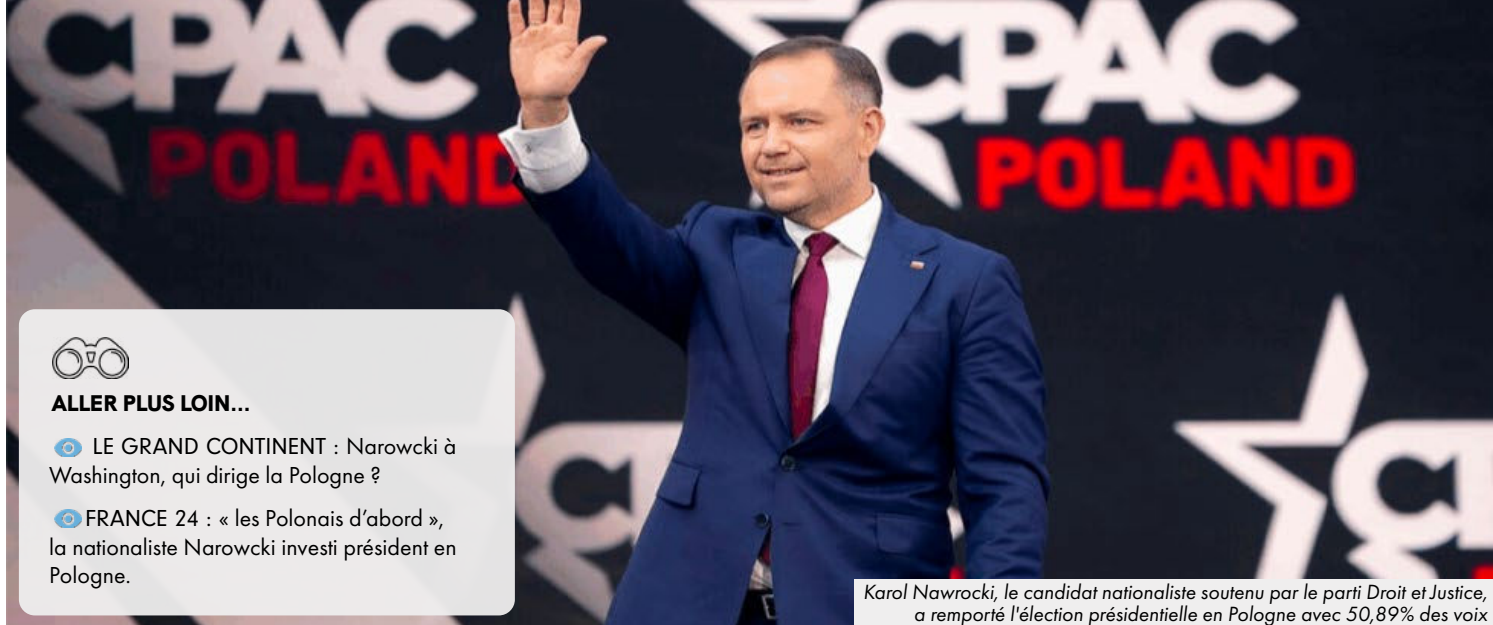


ALLER PLUS LOIN...

🔗 FRANCE 24: Jair Bolsonaro accusé d'avoir voulu une dictature

🔗 FRANCE INTER: Pourquoi le procès Bolsonaro tranche avec l'air du temps ?





ALLER PLUS LOIN...

👁️ LE GRAND CONTINENT : Narowski à Washington, qui dirige la Pologne ?

👁️ FRANCE 24 : « les Polonais d'abord », la nationaliste Narowski investi président en Pologne.

Karol Nawrocki, le candidat nationaliste soutenu par le parti Droit et Justice, a remporté l'élection présidentielle en Pologne avec 50,89% des voix

ÉLECTION EN POLOGNE : LE NATIONALISTE KAROL NAWROCKI TRIOMPHE À L'ARRACHÉ

La Pologne vient de tourner une page politique majeure. Karol Nawrocki, figure montante de l'extrême droite nationaliste, a remporté l'élection présidentielle d'une courte tête face au pro-européen Rafał Trzaskowski, investi officiellement à la tête du pays depuis le 6 août 2025. Une victoire qui inquiète fortement Bruxelles, et qui risque de mettre à rude épreuve la cohabitation avec le gouvernement libéral dirigé par Donald Tusk.

Le deuxième tour de la présidentielle s'est joué au millimètre. Rafał Trzaskowski, maire de Varsovie et visage modéré du camp pro-européen, partait favori. Les sondages pré-électoraux le plaçaient légèrement en tête. Même les premières estimations à la sortie des urnes laissaient présager une victoire serrée du centriste, avec 50,3 % contre 49,7 % pour son adversaire.

Mais à mesure que les bulletins étaient dépouillés, le vent a tourné. Au fil de la nuit, l'avance supposée de Trzaskowski s'est évaporée. Peu avant l'aube, les résultats définitifs sont tombés : Karol Nawrocki s'impose avec 50,89 % des voix, contre 49,11 % pour son rival, selon la Commission électorale nationale. Le taux de participation a atteint 71,63 %, signe d'un pays profondément mobilisé... et divisé.

Dans les capitales européennes, cette victoire sonne comme un signal d'alarme. Car Karol Nawrocki n'est pas un inconnu : ce nationaliste de 42 ans, historiquement proche du parti Droit et Justice (PiS), a construit sa campagne sur un discours souverainiste virulent, anti-Bruxelles et résolument pro-Trump. Sa victoire brise les espoirs de ceux qui voyaient la Pologne

comme un exemple de basculement démocratique après des années de pouvoir illibéral. En octobre 2023, les élections législatives avaient permis à Donald Tusk de revenir au pouvoir avec une coalition pro-UE. Beaucoup y voyaient le début d'un redressement institutionnel. L'élection de Nawrocki vient brutalement refroidir ces espoirs.

La personnalité de Karol Nawrocki ne rassure ni ses adversaires ni les observateurs internationaux. `Historien de formation, il s'est fait connaître pour ses positions tranchées et son admiration déclarée pour Donald Trump. Pendant la campagne, plusieurs enquêtes ont révélé des liens troubles avec des milieux criminels, des figures du hooliganisme et même des réseaux de prostitution. Des accusations lourdes, mais qui n'ont pas entamé sa progression.

Loin de se justifier, Nawrocki a doublé d'agressivité dans ses discours. Son slogan de campagne, « **La Pologne d'abord, les Polonais d'abord** », résume son positionnement : **repli souverainiste, rejet des valeurs progressistes, méfiance vis-à-vis de Bruxelles**, et appel à la défense d'une identité nationale « menacée ».

Il a promis de **s'opposer frontalement à l'agenda européen**, notamment sur la question des droits LGBTQ+, sur la politique environnementale ou encore sur la réforme du droit à l'avortement. Il s'est également déclaré hostile à l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, un point de friction avec ses alliés occidentaux. Avec l'élection de Karol Nawrocki, le parti Droit et Justice reprend indirectement la présidence. Après dix années

d'Andrzej Duda, un autre fidèle du PiS, ce retour inquiète. S'il n'est pas formellement membre du parti, Nawrocki a reçu un soutien clair et constant de cette formation, qui voit en lui un levier pour bloquer les réformes du gouvernement Tusk.

Et ce levier est de taille : le président polonais dispose d'un droit de veto législatif. Une arme que Nawrocki a déjà promis d'utiliser contre toutes les lois jugées trop progressistes. Parmi les mesures dans le viseur : l'assouplissement de la législation sur l'avortement, la reconnaissance des unions civiles pour les couples homosexuels, la réforme judiciaire ou encore la transition énergétique. Pour Donald Tusk, cette cohabitation s'annonce cauchemardesque. Le Premier ministre, revenu au pouvoir après un long exil politique, avait misé sur un retour à la stabilité démocratique et sur une reconquête de l'influence polonaise en Europe. L'élection de Nawrocki vient mettre un sérieux coup de frein à cette dynamique. Nawrocki a désormais les moyens de bloquer une grande partie des réformes attendues, notamment celles qui concernent le retour à l'État de droit, dossier sensible sur lequel la Pologne est sous pression de l'Union européenne depuis des années. L'élection de Nawrocki plonge l'UE dans l'incertitude. La Pologne, sous Donald Tusk, avait récemment retrouvé une forme de respectabilité diplomatique. Varsovie participait pleinement aux grandes discussions sur la défense européenne, la réforme économique ou encore les relations avec l'Ukraine.

Mais avec un président eurosceptique à la tête de l'État, cette voix risque d'être brouillée. Et les autres dirigeants européens savent à quoi s'attendre : **blocage institutionnel, tensions diplomatiques, rhétorique anti-Bruxelles**, et remise en cause des valeurs fondamentales de l'Union.

Les mois à venir seront cruciaux. Le gouvernement de Tusk devra composer avec un président hostile, soutenu par une base populaire radicalisée. Nawrocki, de son côté, devra confirmer qu'il peut gouverner — ou bloquer — sans provoquer une crise institutionnelle majeure.

Il est également probable que les tensions entre la Pologne et les institutions européennes s'accroissent. Si Nawrocki bloque les réformes judiciaires exigées par Bruxelles, des sanctions financières pourraient suivre. Si la politique environnementale est sabotée, les plans de financement européens pourraient être remis en cause. Ce scrutin révèle aussi les faiblesses persistantes de l'opposition progressiste. Incapable de s'unir derrière un seul projet fort, elle a laissé à Nawrocki le champ libre pour canaliser la colère d'une partie de l'électorat rural, conservateur, et anti-système.

Même battu, Trzaskowski conserve un poids politique certain. Mais pour espérer reconquérir la présidence ou maintenir la dynamique gouvernementale, la coalition centriste devra éviter les divisions internes et affronter une opposition présidentielle agressive.

L'élection de Karol Nawrocki à la présidence de la Pologne confirme une chose : **la bataille entre nationalisme autoritaire et démocratie libérale est loin d'être terminée**. Elle se joue désormais au sommet de l'État, dans une cohabitation tendue qui pourrait déterminer le rôle du pays dans l'Union européenne. À Varsovie, le palais présidentiel change de main. Mais dans les rues comme dans les institutions, **la fracture est profonde**, et l'avenir incertain. ♦



GAZA S'EFFONDRE SOUS LE POIDS DE LA GUERRE ET DE LA FAIM

La bande de Gaza est entrée dans une phase critique. Le 22 août, l'ONU a officiellement déclaré l'état de famine dans une partie du territoire palestinien. Selon les projections des agences humanitaires, la situation pourrait encore empirer dans les semaines à venir, affectant des centaines de milliers de civils déjà accablés par la guerre.

La famine n'est pas un mot que l'ONU utilise à la légère. Il répond à une classification stricte, fondée sur des critères précis : un taux de malnutrition aiguë dépassant 30 %, une

mortalité significative liée à la faim, et un accès quasi nul à la nourriture. Le 22 août dernier, ces conditions ont été réunies dans la région de Gaza-ville, poussant les Nations unies à déclarer officiellement un état de famine. L'annonce a secoué la communauté internationale. Depuis le début du conflit, les alertes humanitaires se multipliaient. Mais cette fois, le seuil critique a été franchi. Selon l'IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire), organisme de référence piloté par l'ONU avec le soutien d'ONG et de partenaires internationaux, jusqu'à 650 000 personnes — soit près d'un tiers de la population de

Gaza — pourraient être confrontées à la famine d'ici la fin septembre. Pour l'instant, c'est Gaza-ville qui paie le prix le plus lourd. Le cœur urbain du territoire est à bout de souffle : les infrastructures sont détruites, les convois humanitaires bloqués, l'eau et l'électricité presque inexistantes. Les habitants, piégés, survivent dans des conditions extrêmes. Des familles entières dépendent de quelques poignées de riz ou de farine par jour, lorsqu'elles parviennent à s'en procurer.

Mais la crise ne se limite plus à Gaza-ville. D'après les projections du dernier rapport de l'IPC, les gouvernorats de Deir el-Balah et Khan Younès pourraient également basculer en situation de famine entre mi-août et le 30 septembre. L'ONU redoute une extension rapide de la catastrophe à près des deux tiers du territoire. Dans certains quartiers, des organisations humanitaires rapportent que les apports caloriques sont tombés sous les 300 kcal par jour, soit bien en dessous du minimum vital. La malnutrition progresse à une vitesse fulgurante, et avec elle son cortège de maladies, d'infections et de décès évitables, surtout parmi les enfants.

Les organisations humanitaires sont formelles : la famine à Gaza n'est pas une fatalité climatique, mais une conséquence directe du conflit et du blocus. L'accès à la nourriture est systématiquement entravé, les routes sont bombardées ou bloquées, les convois retardés, voire empêchés d'entrer. Les terres agricoles sont inaccessibles, les marchés détruits, les réseaux de distribution anéantis. Pour António Guterres, secrétaire général de l'ONU, « la famine est utilisée comme une arme ». Il a repris et relayé les conclusions de l'IPC en appelant la communauté internationale à agir immédiatement pour éviter une catastrophe de plus grande ampleur. Malgré la gravité de la situation, les appels au cessez-le-feu humanitaire restent sans réponse concrète. Plusieurs résolutions de l'ONU ont été bloquées ou vidées de leur substance. Les discussions autour de l'ouverture de corridors humanitaires sûrs n'ont pas abouti.

Les ONG sur le terrain, comme Médecins Sans Frontières ou Action contre la Faim, dénoncent une entrave systématique à l'acheminement de l'aide.

« On ne parle plus de retards ou de logistique, on parle de famine organisée », déclare un représentant d'Oxfam présent à Rafah. « Nous avons des camions pleins de nourriture à quelques kilomètres de Gaza, et nous ne pouvons pas les faire entrer. » Sur le terrain, les témoignages sont accablants. Des enfants fouillent les décombres à la recherche de restes comestibles. Des parents sautent des repas pour nourrir leurs enfants. Les hôpitaux, déjà débordés par les blessés de guerre, n'ont plus les moyens de soigner les cas de malnutrition grave.

La famine se combine à d'autres fléaux : eau insalubre, épidémies, absence de soins, perte totale de revenus. Le tissu social s'effondre sous la pression constante de la guerre et du manque. La famine devient un facteur de déstabilisation à long terme, menaçant la cohésion et la survie même de la société gazaovienne. Pour les agences humanitaires, trois mesures s'imposent d'urgence : Un cessez-le-feu immédiat, au moins temporaire, pour permettre l'entrée massive de l'aide, l'ouverture de corridors sécurisés, sous supervision internationale, pour que les vivres, l'eau et les médicaments atteignent les populations les plus exposées et enfin la levée des obstacles administratifs et militaires qui bloquent l'acheminement de l'aide depuis les points de passage comme Rafah. Sans cela, la famine pourrait devenir hors de contrôle, avec des pertes humaines à une échelle que le monde ne pourra plus ignorer — ni pardonner. La famine qui frappe Gaza n'est ni une surprise, ni une fatalité. C'est le résultat d'un engrenage politique et militaire qui piétine le droit humanitaire et sacrifie les civils. Aujourd'hui, l'ONU alerte, les ONG implorent, les chiffres terrifient. Mais rien ne changera tant que les décisions politiques ne suivront pas. Gaza meurt de faim. Le monde regarde. Jusqu'à quand ? ♦



ALLER PLUS LOIN...

- UNICEF : Gaza, la famine confirmée pour la première fois
- LE MONDE : « Une famine qui va et doit tous nous hanter », l'ONU déclare l'état de famine à Gaza.

Des Palestiniens lors d'une distribution de nourriture, dans la bande de Gaza, le 28 août 2025, où l'ONU a officiellement déclaré l'état de famine.





Le président russe Vladimir Poutine, son homologue chinois Xi Jinping et des dirigeants étrangers posent pour la photo de famille du sommet de l'OCS à Tianjin (Chine), le 31 août 2025.



ALLER PLUS LOIN...

• ARTE : Inde-Chine-Russie, rencontres au sommet

• FRANCE 24 : Xi et Poutine s'en prennent à l'occident

SOMMET DE L'OCS : LA CHINE S'ÉRIGE EN ARCHITECTE D'UN ORDRE MONDIAL ALTERNATIF

Les 1er et 2 septembre 2025, la ville portuaire de Tianjin a accueilli un sommet historique de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Réunissant la Chine, la Russie, l'Inde, mais aussi les puissances d'Asie centrale et plusieurs États observateurs, la rencontre a offert à Pékin une scène idéale pour afficher son ambition : **façonner un ordre mondial alternatif, affranchi de l'hégémonie américaine.**

Aux côtés de Vladimir Poutine et Narendra Modi, Xi Jinping a multiplié les annonces spectaculaires : création d'une banque de développement de l'OCS, promotion du yuan comme devise de référence, appels à un multilatéralisme « inclusif » contre l'ordre occidental jugé inéquitable. Pour Pékin, il s'agit de démontrer qu'une autre architecture mondiale est possible, et que l'Asie eurasiatique peut en être le centre de gravité.

Fondée en 2001 autour de la Chine, de la Russie et des pays d'Asie centrale, l'OCS a longtemps été perçue comme un forum régional sécuritaire, centré sur la lutte contre le terrorisme et

la coopération frontalière. Avec le temps, l'organisation s'est élargie (intégrant l'Inde, le Pakistan, puis l'Iran) et a pris une dimension géopolitique plus affirmée. À Tianjin, l'OCS a franchi un cap symbolique : **se présenter comme un contre-modèle global.** Xi Jinping a explicitement évoqué un « ordre multipolaire », rejetant l'« unilatéralisme » américain. L'organisation, qui regroupe plus de 40 % de la population mondiale et près d'un quart du PIB mondial, veut apparaître comme une alternative crédible au G7 et à l'OTAN bien que l'OCS ne soit, sous aucun aspect, une alliance militaire.

Xi Jinping : du rôle de partenaire au statut d'architecte

Le sommet de Tianjin a mis en évidence le rôle central de Xi Jinping. Tandis que Moscou demeure absorbée par la guerre en Ukraine et que New Delhi s'en tient à une stratégie de non-alignement mesuré, Pékin s'affirme comme l'architecte d'un nouvel ordre mondial. Le dirigeant chinois a profité de

l'événement pour présenter une série de propositions ambitieuses : la création d'une banque de développement de l'OCS pour financer des projets d'infrastructures en Eurasie et dans le Sud global, l'octroi immédiat de 2 milliards de yuans en subventions accompagné de 10 milliards de prêts supplémentaires, l'instauration d'un système de commerce régional basé sur le yuan – un « électro-yuan » destiné notamment aux échanges énergétiques afin de réduire la dépendance au dollar – ainsi que le renforcement de la coopération technologique et énergétique dans des secteurs clés comme l'intelligence artificielle, le nucléaire civil et les énergies renouvelables. Ces initiatives traduisent la volonté de Pékin de bâtir des instruments financiers et institutionnels capables de rivaliser avec ceux du FMI et de la Banque mondiale, tout en restant au service de ses propres priorités géopolitiques.

Poutine et Modi : alliés de circonstances, rivaux potentiels

La présence conjointe de Vladimir Poutine et de Narendra Modi a donné une résonance particulière au sommet de Tianjin, où les images des trois dirigeants côte à côte ont symbolisé une troïka eurasiatique censée défier l'Occident. Pour Moscou, isolé par les sanctions, l'OCS constitue une bouée diplomatique : Poutine y trouve une plateforme pour légitimer son discours anti-occidental et consolider ses partenariats énergétiques, même si la Russie, affaiblie économiquement, apparaît davantage comme un partenaire de second rang dans un dispositif dominé par Pékin. Narendra Modi, lui, a choisi une approche plus nuancée : l'Inde coopère avec l'OCS tout en renforçant ses liens avec les États-Unis, le Japon et l'Australie au sein du Quad. Cette diplomatie d'équilibre lui permet de défendre ses intérêts sans s'aligner totalement ni sur Washington ni sur Pékin, tout en affichant sa volonté de rester un acteur incontournable des recompositions multipolaires.

Le sommet a aussi révélé une animosité nette envers l'ordre dominé par les États-Unis. Xi Jinping a dénoncé la « mentalité de guerre froide » et la « politique de blocs » de Washington, Poutine a fustigé l'illégitimité des sanctions occidentales, tandis que Modi, plus mesuré, a soutenu l'idée d'un multilatéralisme inclusif, sans domination d'un seul camp. Pour Pékin, l'enjeu est double : délégitimer le leadership américain en le présentant comme oppressif et unilatéral, et construire un récit alternatif où l'OCS et ses partenaires incarneraient justice, égalité et coopération souveraine. Ce discours séduit particulièrement dans le Sud global, où beaucoup reprochent à l'Occident son hypocrisie et ses doubles standards en matière de démocratie et de droits humains.

Les États-Unis contre-attaquent par le verbe

Les États-Unis ont répliqué rapidement. Le secrétaire du Trésor, Scott Bessent, a qualifié l'OCS de « spectacle performatif », accusant Chine, Russie et Inde de jouer un rôle « destructeur »

dans la gouvernance mondiale. Washington redoute surtout une dé-dollarisation progressive des échanges, qui fragiliserait son levier économique, ainsi que l'ancrage institutionnel de l'OCS comme alternative aux enceintes dominées par l'Occident. En multipliant les critiques, il s'agit de disqualifier la crédibilité du bloc tout en renforçant les alliances américaines en Asie-Pacifique et en Europe.

L'économie a occupé une place centrale dans les discussions, avec l'idée de promouvoir un réseau d'échanges libellés en yuan pour éroder l'hégémonie du dollar. Pour Pékin, internationaliser le renminbi permettrait à la fois d'accroître son influence financière et de protéger ses alliés des sanctions américaines. Moscou, déjà exclu de nombreux circuits bancaires occidentaux, y voit un salut. Mais des analystes rappellent que le yuan reste limité par l'absence de convertibilité totale et de marchés financiers ouverts, ce qui rend improbable un basculement brutal : la stratégie chinoise repose sur une lente érosion plutôt que sur une rupture immédiate.

Un ordre multipolaire ou une hégémonie masquée ?

L'ambition affichée par Pékin est celle d'un ordre multipolaire où chaque État disposerait d'une voix équitable, mais de nombreux observateurs soulignent que la Chine cherche avant tout à substituer sa propre hégémonie à celle de Washington. La mise en place d'institutions financières sous contrôle chinois, la centralité du yuan et le leadership affirmé de Xi Jinping laissent penser que ce multilatéralisme reste largement asymétrique. L'Inde en particulier se montre méfiante, craignant que l'OCS ne se transforme en instrument de la diplomatie chinoise, au détriment de l'équilibre collectif.

Au-delà des annonces concrètes, le sommet s'inscrit dans une véritable guerre des récits. Pékin, Moscou et leurs alliés cherchent à convaincre que l'Occident n'est plus le centre naturel du pouvoir mondial et que de nouveaux pôles émergent. Leurs arguments s'appuient sur la montée en puissance démographique et économique de l'Asie, sur les échecs militaires occidentaux au Moyen-Orient et en Afghanistan, et sur la dépendance du Sud global aux financements occidentaux perçus comme une domination néocoloniale. En face, Washington et Bruxelles continuent de brandir la défense des « valeurs universelles » et la nécessité de contenir les régimes autoritaires.

L'avenir de l'OCS : bloc solide ou façade symbolique ?

Reste à savoir si l'OCS peut réellement s'imposer comme une alternative à l'ordre occidental ou si elle restera une façade diplomatique. Les divergences internes sont nombreuses : la rivalité sino-indienne persiste, Moscou et Pékin coopèrent dans un rapport déséquilibré, et plusieurs membres d'Asie centrale, comme le Kazakhstan ou l'Ouzbékistan, tiennent à ménager leurs relations avec l'Occident. Sans mécanismes

contraignants ni institutions pleinement opérationnelles, l'OCS risque de rester davantage une enceinte de déclarations symboliques qu'un véritable acteur de transformation globale.

Le sommet de Tianjin a offert à la Chine une tribune géopolitique de premier plan. Pékin s'y est affirmé en architecte d'un ordre mondial alternatif, proposant des instruments financiers, une rhétorique idéologique et une vision multipolaire opposée

à l'hégémonie américaine. Mais l'avenir demeure incertain. L'organisation devra prouver sa capacité à transformer les discours en actions tangibles. L'unité affichée ne suffit pas à masquer les divergences, et la puissance américaine, bien que contestée, conserve un rôle dominant. Ce qui est certain, c'est que la bataille se joue désormais autant dans les idées et les récits que dans les armées et les marchés. Tianjin n'a peut-être pas créé un nouvel ordre mondial, mais en a posé les jalons. ♦



QU'EST-CE QUE L'OCS ?

L'**Organisation de coopération de Shanghai (OCS)** est une organisation internationale créée en 2001 par la Chine, la Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan.

Son but premier était de **renforcer la sécurité en Asie centrale**, notamment en luttant contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme. Avec le temps, son champ d'action s'est élargi : l'OCS travaille aujourd'hui aussi sur la **coopération économique, énergétique et culturelle**.

De nouveaux pays ont rejoint l'organisation : **l'Inde** et le **Pakistan** en 2017, puis **l'Iran** en 2023. Elle représente désormais près de **40 % de la population mondiale** et environ **un quart du PIB global**.

L'OCS est souvent vue comme un **contrepoids aux institutions occidentales** comme l'OTAN ou l'Union européenne. La **Chine** y joue un rôle dominant, la **Russie** l'utilise pour briser son isolement, et **l'Inde** tente de garder une position d'équilibre.

En résumé, l'OCS est à la fois une **alliance sécuritaire, économique et diplomatique**, qui reflète les ambitions de la Chine et de ses partenaires de bâtir un ordre mondial moins centré sur l'Occident.



ALLER PLUS LOIN...

📺 LE FIGARO TV : les images de la parade historique à l'occasion des 80 ans de la victoire sur le Japon.

📺 FRANCE 24 : Chine, un défilé militaire XXL pour affirmer ses ambitions militaires et territoriales

Une image pour l'histoire: le président chinois Xi Jinping, son homologue russe Vladimir Poutine et le leader nord-coréen Kim Jong-un ont assisté ensemble, mercredi 3 septembre, à Pékin, à un gigantesque défilé militaire.

« INARRÊTABLE » : XI JINPING PROCLAME LA MONTÉE EN PUISSANCE IRRÉVERSIBLE DE LA CHINE

Le 3 septembre 2025, Pékin s'est offert une démonstration de puissance sans précédent. Sur la place Tiananmen, cœur

symbolique de la capitale, un défilé militaire hors norme a marqué le 80e anniversaire de la capitulation du Japon en 1945.

Devant une mise en scène millimétrée, retransmise en direct pour des millions de téléspectateurs chinois et étrangers, le président Xi Jinping a proclamé : « La renaissance de la nation chinoise est inarrêtable et la noble cause de la paix et du développement de l'humanité triomphera assurément. »

Une déclaration qui sonne à la fois comme une promesse nationale et un avertissement adressé au reste du monde. L'événement, inaccessible au grand public mais calibré pour la télévision, a transformé la place Tiananmen en scène monumentale. Des écrans géants diffusaient des images de paix, encadrés par des milliers de drapeaux rouges brandis en synchronie par la foule. L'ovation, chorégraphiée jusque dans les moindres détails, visait à exalter l'unité et la grandeur de la Chine contemporaine.

Dans les tribunes, aux côtés de Xi Jinping, se tenaient Vladimir Poutine et Kim Jong-un, deux alliés encombrants mais symboliquement essentiels. Cette première apparition publique commune a immédiatement été perçue comme la mise en scène d'un « axe des autocraties » face à l'Occident. La photo du trio, soigneusement diffusée par la propagande chinoise, illustre la volonté de Pékin de s'affirmer comme le pivot d'une coalition alternative aux démocraties libérales.

La parade militaire a aligné sur l'avenue Chang'an plus de 100 000 soldats. L'arsenal présenté impressionne : missiles balistiques intercontinentaux, missiles antinavires, chasseurs furtifs J-20, essaims de drones, chars de nouvelle génération, etc.

Un moment particulièrement scruté fut l'annonce probable de la mise en service du porte-avions Fujian, le plus avancé jamais construit par la Chine. Avec cette entrée en flotte, Pékin confirme que sa marine, déjà plus nombreuse que celle des États-Unis en termes de bâtiments, vise désormais la parité qualitative. Autre signal envoyé à Washington : la présentation des missiles Ying Ji, spécifiquement conçus pour cibler les porte-avions américains déployés autour de Taïwan. Le message est clair : la Chine veut montrer qu'elle est capable de défier l'hégémonie militaire américaine dans le Pacifique.

Une armée sans expérience du feu

Pour autant, derrière cette démonstration, les experts appellent à la prudence. Si l'Armée populaire de libération (APL) a connu en vingt ans une modernisation fulgurante, elle n'a pas combattu depuis plus de quarante ans lors de la guerre sino-vietnamienne de 1979 qui fut loin d'être un succès pour l'armée chinoise. Ses capacités réelles à coordonner des opérations complexes, à encaisser des pertes ou à faire face à un adversaire aguerri restent donc largement théoriques.

La marine chinoise illustre cette ambivalence : elle aligne un nombre impressionnant de navires, mais sa flotte de sous-marins reste en grande partie composée de modèles diesel bruyants et obsolètes, loin des standards américains. Dans les airs, les chasseurs furtifs J-20 rivalisent en apparence avec

les F-35 américains, mais les pilotes manquent d'expérience opérationnelle.

Au-delà des équipements, la vraie inconnue réside dans la qualité de la chaîne de commandement. Les purges récentes au sein de l'appareil militaire — deux ministres de la Défense déchus en 2024 pour corruption — laissent planer des doutes sur la solidité de l'encadrement. Pour de nombreux analystes, le vernis de puissance pourrait masquer une institution encore fragilisée par la corruption, les luttes de clans et le manque de culture du combat moderne. Le défilé fut aussi un test politique interne. Depuis son arrivée au pouvoir, Xi Jinping a consolidé son contrôle sur le Parti et l'APL. Toute absence remarquée parmi les hauts gradés lors de la parade est interprétée comme un signe de purge en cours. L'événement a donc servi à montrer que l'armée reste disciplinée et loyale, malgré les secousses liées aux scandales de corruption.

À l'extérieur, la mise en scène du trio Xi-Poutine-Kim vise à envoyer un message : face à l'Occident, la Chine n'est pas isolée. Même si Moscou est affaibli par sa guerre en Ukraine et Pyongyang par ses sanctions, leur présence confère à Pékin une image de chef de file d'un bloc autoritaire global.

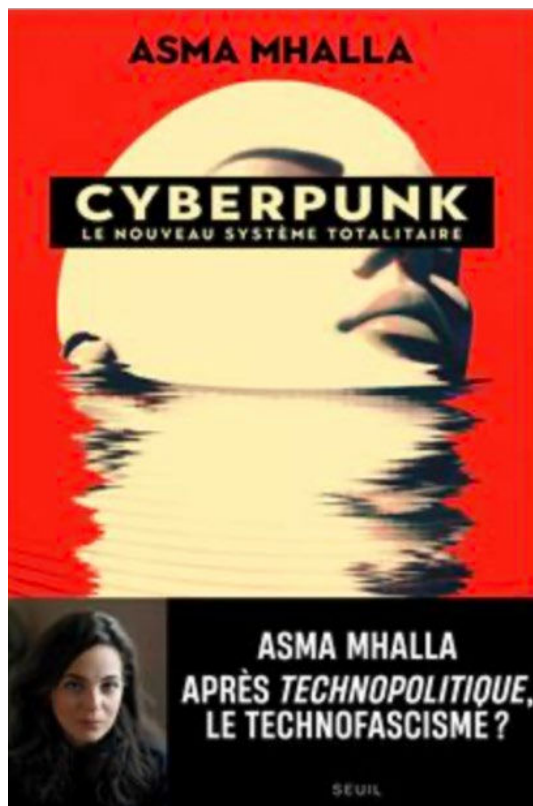
La Chine « inarrêtable », un projet ou un mirage ?

Le discours de Xi Jinping — « La renaissance de la nation chinoise est inarrêtable » — est révélateur de sa stratégie. Sur le plan intérieur, il s'agit de mobiliser la population autour d'un projet nationaliste et de légitimer le pouvoir par la grandeur retrouvée. Sur le plan extérieur, c'est un avertissement : la Chine ne renoncera ni à Taïwan ni à son ambition de remodeler l'ordre international. Pourtant, plusieurs limites apparaissent. L'économie chinoise ralentit, fragilisée par la dette, le vieillissement démographique et la dépendance à ses exportations. L'armée progresse, mais reste inexpérimentée. La diplomatie de Pékin attire des alliés par défiance envers l'Occident, mais ces partenaires sont fragiles, isolés ou réticents à se soumettre à une domination chinoise. En proclamant que la marche de la Chine est irréversible, Xi cherche autant à impressionner l'extérieur qu'à rassurer l'intérieur. La formule « inarrêtable » est à la fois un acte de foi et un outil de propagande.

Le 3 septembre 2025 restera comme une date clé dans la mise en scène de la puissance chinoise. Le défilé de Tiananmen a offert au monde l'image d'une armée gigantesque, d'une nation unie et d'un leader incontesté. Mais derrière l'apparat, des doutes subsistent : sur la maturité militaire de l'APL, sur la solidité politique d'un système marqué par les purges, et sur la capacité économique d'une Chine confrontée à ses propres fragilités.

En proclamant que la Chine est « inarrêtable », Xi Jinping a affirmé une ambition mondiale. Reste à savoir si cette ambition se traduira en puissance réelle ou si elle restera, pour l'instant, un spectacle magistralement orchestré mais partiellement illusoire. ♦

DANS NOS LIBRAIRIES POUR LA RENTRÉE

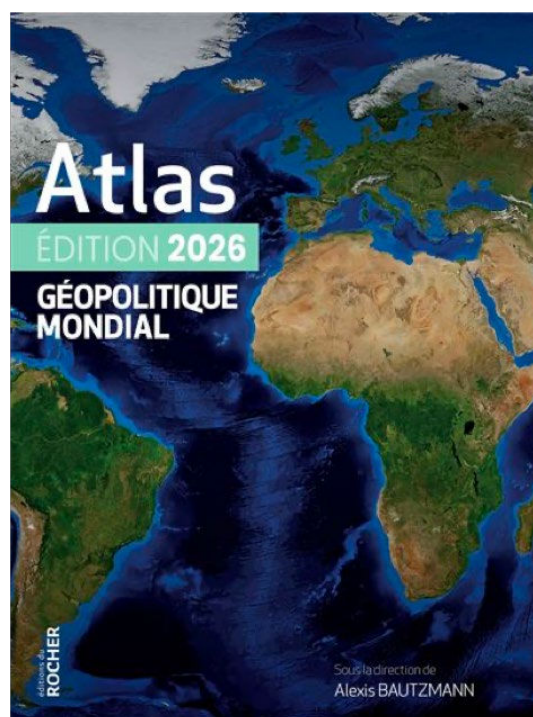


En ce début de XXI^e siècle, l'alliance chaotique de Donald Trump et d'Elon Musk a fait surgir une créature technopolitique à deux têtes. L'une orchestre le show, l'autre code le système. Quelque chose d'insaisissable est pourtant à l'œuvre. Gourous de la Silicon Valley et idéologues néo-réactionnaires orchestrent un fascisme-simulacre annonciateur d'un bouleversement plus profond. Un nouveau régime, hybride, où l'État s'efface... pour mieux tout contrôler.

L'emprise avance en silence, à l'échelle planétaire. Un empire cognitif reconfigure la démocratie, colonise les corps et les esprits. Depuis le laboratoire américain où s'expérimente le futur, ce livre décrypte le logiciel techno-totalitaire. Dans le monde qui vient, vous ne serez pas augmentés. Vous serez programmés.

Le futur est déjà là. La dystopie cyberpunk n'est plus une fiction, c'est notre réalité. Comprendrons-nous à temps ce qui se joue ? Asma Mhalla signe un essai coup de poing pour nommer la nouvelle arène du pouvoir. Et défendre ce qu'il nous reste : notre liberté.

Asma Mhalla est politologue et essayiste. Elle est l'auteur d'un premier livre remarqué, *Technopolitique*. Comment la technologie fait de nous des soldats (Seuil, 2024). ♦



Avec près de 300 cartes et graphiques couvrant les cinq continents, l'Atlas géopolitique mondial constitue un outil d'analyse sans équivalent dont le contenu est intégralement renouvelé chaque année. Cette nouvelle édition aborde près de 100 événements marquants des relations internationales, ainsi que des sujets moins médiatisés, mais tout aussi nécessaires à la compréhension des grands enjeux mondiaux : la défense européenne et l'avenir du Royaume-Uni après le « Brexit » ; le Moyen-Orient bouleversé par la guerre à Gaza ; les ambitions portuaires de la Chine ; la mondialisation selon Donald Trump... Et bien d'autres thèmes encore abordés dans l'édition 2025 de cet atlas devenu une lecture incontournable pour tous ceux qui s'intéressent aux affaires internationales et souhaitent en saisir toute la complexité de manière claire et précise. ♦

- Dette et déficit : une réalité économique et politique
- La persistance de l'antisémitisme
- Néonicotinoïdes, glyphosate et chlordécone : des menaces pour le vivant face aux pressions économiques
- Incendies et canicule : une prise de conscience de la menace ou un déni collectif ?
- La rentrée littéraire de septembre, une tradition bien ancrée

DETTE ET DÉFICIT : UNE RÉALITÉ ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Les questions de dette et de déficit se sont largement imposées dans le débat public depuis plusieurs décennies. Elles resurgissent régulièrement, comme c'est le cas depuis plusieurs semaines. Alors que les données mises en avant sont nombreuses et variables selon les couleurs politiques des hommes et femmes qui les mobilisent, nous avons souhaité revenir sur cet épineux sujet des dépenses publiques.

Déficit et dette : points communs et différences

Si la différence peut paraître évidente, un état des lieux concernant les finances publiques en France nécessite dans un premier temps un éclairage sémantique. Le déficit budgétaire qui est actuellement au centre de l'attention politique, peut se définir comme une situation dans laquelle les recettes du budget de l'État sont inférieures aux dépenses. Depuis 1975, la France est structurellement en déficit budgétaire. Le dernier budget excédentaire de la France remonte à l'année 1974, quand le premier choc pétrolier de 1973 n'avait pas encore pleinement frappé le pays.

L'État est ainsi contraint d'emprunter chaque année des sommes de plus importantes pour financer ses dépenses. A travers ces emprunts, il alimente une dette dont le montant total correspond à l'accumulation des déficits. Le déficit est donc un flux mesuré sur une période donnée, la plupart du temps, un an, tandis que la dette est un stock, une grandeur économique mesurée à l'instant T.

L'Agence France Trésor est chargée de contracter les emprunts afin de gérer la dette et la trésorerie de l'État dans l'intérêt des contribuables et pour garantir la capacité de l'État à faire face à ses engagements financiers. Il s'agit d'une agence à compétence nationale placée sous l'autorité du ministre de l'Économie et des Finances. Les agents de France Trésor commercialisent ainsi chaque jour sur les marchés financiers des titres de dette sous la forme de bons du trésor ou d'obligations.

Le déficit public est exprimé en milliard d'euros ou en pourcentage du PIB. En 2024, le déficit public s'est établi à 169,7 milliards d'euros, soit 5,8 % du produit intérieur brut (PIB), après 5,4 % en 2023 et 4,7 % en 2022. C'est dans ce contexte que s'inscrivent actuellement les discussions budgétaires. Le gouvernement de François Bayrou a souhaité réduire ce déficit pour 2025, en proposant plusieurs mesures fortes, sans nécessairement disposer de la légitimité politique pour les faire adopter.

La dette est elle-aussi exprimée en milliard d'euros ou en pourcentage de PIB. À la fin du premier trimestre 2025, la dette publique s'établit à 3 345,8 milliards d'euros, soit 114

% du PIB, contre 20,8 % en 1980. Cette dette correspond à la somme cumulée de l'ensemble des emprunts contractés par les administrations publiques : l'État, les différents organismes relevant de l'administration centrale comme les universités ou les musées, les administrations publiques locales ou encore les administrations de Sécurité sociale.

Une dette de plus en plus pesante

La dette a nécessairement un impact sur le budget puisque les intérêts versés représentent un coût. La charge de la dette est ainsi définie comme l'ensemble des dépenses de l'État consacrées au paiement des intérêts de sa dette. La charge de la dette constitue un poste important de dépense puisqu'elle représente environ 7 % du budget de l'État, ce qui représente 66 milliards d'euros pour cette année 2025. D'après la Cour des comptes, cette somme pourrait même atteindre 100 milliards d'euros à brèves échéances, contre 35 milliards en 2018.

L'alourdissement de cette charge est en partie causé par la hausse des taux d'emprunt qui augmente à mesure que la confiance en un État diminue. La France a ainsi vu sa note dégradée en 2012 lorsque l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) l'avait privé de son triple A, la meilleure note possible. Cette même agence a ouvert la voie ces derniers mois à une nouvelle rétrogradation, donnée déterminante pour les investisseurs qui disposent alors d'un indicateur pour évaluer le degré de risque d'un placement. La France emprunte actuellement à 10 ans à un taux de 3,5 %, soit un taux supérieur à celui de la Grèce qui est donc perçue comme un emprunteur plus sûr que la France aux yeux des investisseurs.

Les débats budgétaires se cristallisent en effet bien souvent sur les comparaisons internationales. Là encore, force est de constater que la situation française est alarmante. La France a ainsi le troisième endettement le plus lourd de l'Union européenne, derrière l'Italie (135,3 %) et la Grèce (153,6 %), loin devant la moyenne de la zone euro à 20 dont la dette s'élève à 80,7 % du PIB. Pire encore, alors que pour les autres États, en particulier en Italie, une politique globale est entreprise pour réduire la dette, la France semble peu encline à mener des efforts en ce sens.

Or, la France, en tant que membre de l'Union européenne et signataire du Traité de Maastricht de 1992 puis du Pacte de stabilité et de croissance conclu en 1997, se doit de respecter une discipline économique et budgétaire, dont l'objectif est de garantir la stabilité de la monnaie unique européenne. Ainsi, le déficit public est jugé excessif à partir de 3 % du PIB. Si cette mesure avait été assouplie entre 2020 et 2025 pour permettre aux États de faire face aux conséquences de la crise sanitaire,

elle est de nouveau effective.

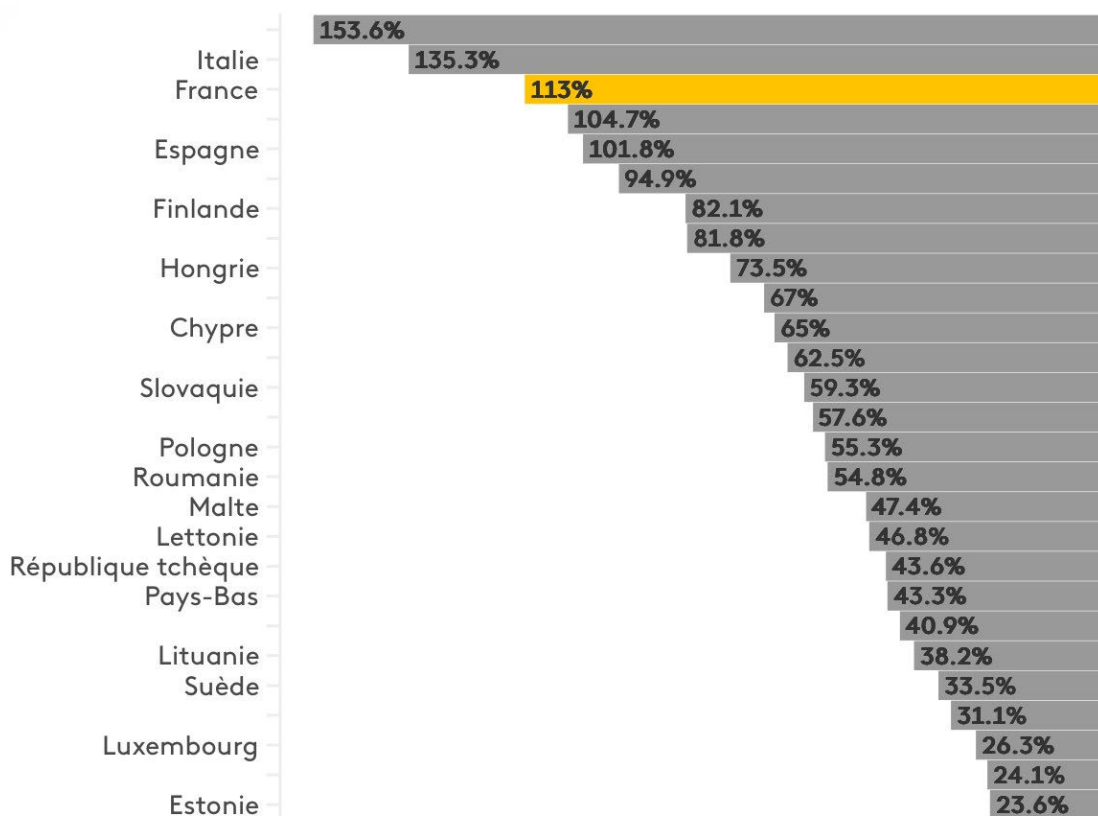
Un clivage encore structurant : réduire les déficits ou favoriser la croissance ?

Alors que la définition du rapport gauche/droite a tendance à se complexifier ces dernières années, le clivage budgétaire reste structurant. Pour une grande partie de la classe politique, la France se doit de réduire son déficit au plus vite pour éviter la faillite et réduire progressivement le coût de la dette qui a tendance à se creuser chaque année en raison des intérêts d'emprunts. Pour ce faire, la réduction des dépenses apparaît comme inévitable, afin de ne pas alourdir le poids de la fiscalité. Cette position est globalement défendue par la droite et les macronistes. A gauche, la réduction des dépenses est présentée comme une menace pour les plus fragiles et porte en germe le risque d'une baisse de la croissance face à l'austérité. Les hausses d'impôts sur les plus hauts revenus et/ou plus hauts patrimoines et sur les entreprises pourraient au contraire permettre d'augmenter les ressources pour limiter les baisses dans les dépenses.

Puisqu'aucune majorité ne domine l'Assemblée nationale et que les derniers gouvernements étaient par essence faibles, les économistes et institutions internationales craignent une poursuite du dérapage financier de la France. Ainsi, la Commission européenne table sur un déficit de 5,7% du PIB pour 2025, très proche des chiffres 2024.

Loin de minimiser l'ampleur de ces déficits, un regard vers le passé permet de se rendre compte que l'actuel dérapage des finances publiques n'est pas le plus fort jamais enregistré. En 1993, le déficit avait été de 6,4% du PIB. En 2009, il avait été de 7,4%. Le record reste aujourd'hui détenu par 2020, année au cours de laquelle le déficit a été de 8,9%, en vertu du « quoi qu'il en coûte », lié à la crise sanitaire. Le dérapage des finances publiques correspond donc davantage à un héritage de plusieurs crises qui ont marqué ces dernières années qu'à une dérive actuelle. Pour autant, selon le baromètre Elabe du 3 octobre 2024, 82 % des Français jugent urgent de réduire la dette publique en France. Charge aux responsables politiques de trouver les bonnes recettes pour y parvenir. ♦

Dette publique des pays de l'Union européenne par rapport à leur PIB en 2024





L'olivier planté à Epinay-sur-Seine en mémoire d'Ilan Halimi, jeune Français de confession juive séquestré et torturé à mort en 2006 par le « gang des barbares » a été abattu en août 2025

LA PERSISTANCE DE L'ANTISÉMITISME

La permanence des discriminations à l'encontre de la communauté juive constitue un dossier sensible pour la société française et sa cohésion. La multiplication des actes antisémites et la persistance d'un discours de haine contre les juifs révèlent que l'antisémitisme n'a pas disparu, plus de 80 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Une inquiétante résurgence en France

L'assassinat d'Ilan Halimi (2006), la tuerie perpétrée par Mohamed Merah à l'école juive Ozar Hatorah à Toulouse (2012), l'attentat contre l'Hyper-Cacher de Paris (2015) ou encore l'assassinat de Mireille Knoll (2018) montrent bien que ces violences sont récurrentes. L'antisémitisme a pris une ampleur encore plus grande depuis le début de la guerre à Gaza en 2023, suite à l'attaque d'Israël par le Hamas du 7 octobre 2023.

Selon le rapport 2024 du Service de protection de la communauté juive (SPCJ) la vague d'antisémitisme déclenchée

par les attaques du 7 octobre 2023 serait toujours en cours. En effet, le seuil de 1 000 actes antisémites aurait été dépassé pour la deuxième année consécutive, avec 1 570 actes antisémites recensés en 2024, contre 1 676 en 2023. À titre de comparaison, en 2022, 436 actes de ce type avaient été recensés.

En 2025, l'antisémitisme demeure à un niveau très élevé. 646 actes antisémites ont été recensés entre juin et 2025, d'après les statistiques publiées par le ministère de l'Intérieur, soit un niveau deux fois supérieur à 2023. Cette violence a fait réagir jusqu'aux États-Unis qui accusent la France d'être trop peu engagée en matière de lutte contre l'antisémitisme. L'ambassadeur américain en France, Charles Kushner, a ainsi critiqué cet été « l'absence d'action suffisante » de la France contre l'antisémitisme, en soutien du gouvernement israélien de Benyamin Netanyahu.

Des préjugés ancrés

Les préjugés contre la communauté juive restent très

vigoureux si l'on en croit les sondages d'opinion. Pour célébrer à sa manière les dix ans de l'assassinat d'Ilan Halimi, l'institut Ipsos avait réalisé une enquête sur les clichés concernant la communauté juive. Parmi les Français interrogés, 20 % exprimaient le sentiment que « les juifs ont trop de pouvoir », 38 % d'entre eux pensaient que « les juifs ont un rapport particulier à l'argent » ou encore 32 % d'entre eux avaient l'impression que « les juifs utilisent aujourd'hui dans leur propre intérêt leur statut de victimes du génocide nazi pendant la Seconde Guerre mondiale ». Outre la teneur des réponses, c'est la pertinence même des questions qui mériterait d'être interrogée.

L'antisémitisme bénéficie par ailleurs de la crise sociale pour prospérer. Sur les réseaux sociaux, Emmanuel Macron a ainsi pu être présenté comme une marionnette répondant aux ordres de la finance internationale ou encore qualifié de « pute à juifs » sur une banderole tendue au-dessus de l'autoroute A6, lors de la crise des gilets jaunes. Le discours antisystème s'est donc largement nourri d'un antisémitisme ambiant pour se renforcer. Dans une surenchère décomplexée, caractéristique des périodes de crise, la haine anti juive a été alimentée par une nébuleuse conspirationniste adaptant les codes anciens de l'antisémitisme.

L'antisémitisme prend également prétexte du conflit israélo-palestinien pour se donner le visage de l'antisionisme. La politique radicale menée par le gouvernement israélien à Gaza constitue une menace pour toute la communauté juive, alors

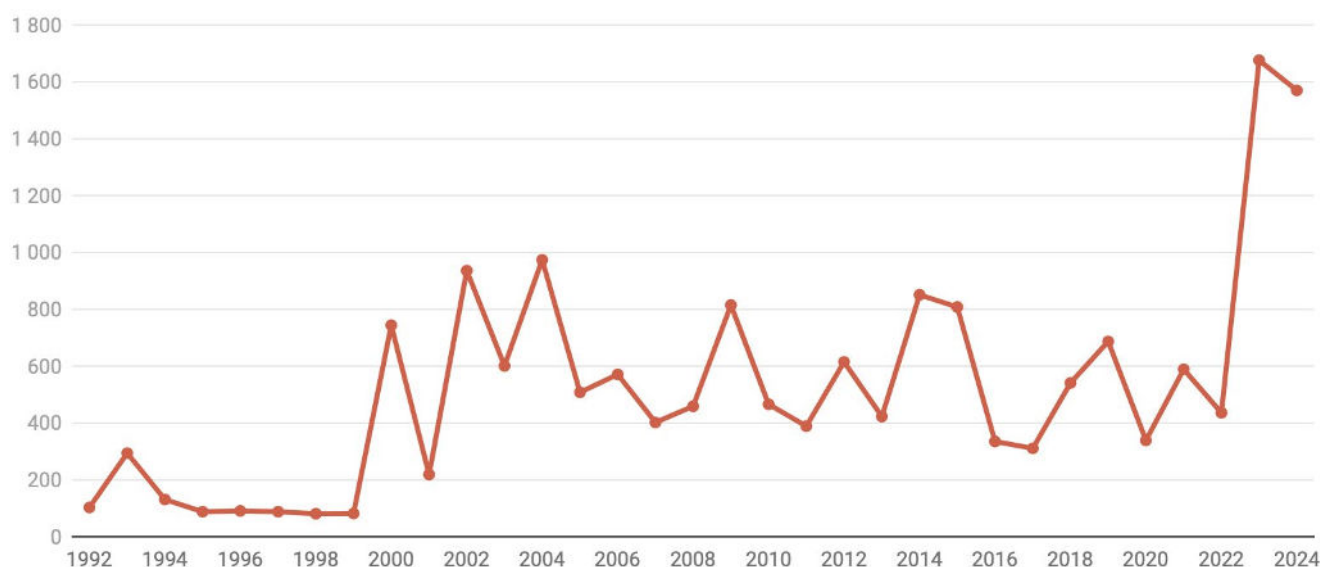
même qu'elle divise au sein même de la société israélienne et a fortiori parmi la communauté juive.

Des délits lourdement réprimés

La persistance de ces préjugés est pourtant combattue dans les programmes scolaires qui accordent une place importante à l'enseignement du génocide et à la lutte contre les discriminations. De la même manière, la loi punit sévèrement l'antisémitisme en tant que délit. Pour ne citer que ces exemples, l'injure raciste est sanctionnée d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ; la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciste est sanctionnée d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ; la contestation de l'existence d'un ou de plusieurs crimes contre l'humanité est sanctionnée d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Depuis 2023, l'État a également mis en place un plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine. Ce plan prévoit notamment l'organisation de visite historique ou mémorielle pour chaque élève dans sa scolarité, l'organisation d'une journée obligatoire de formation pour tous les enseignants et personnels des établissements scolaires sur les enjeux de racisme, d'antisémitisme, d'antitsiganisme et des discriminations ou encore d'améliorer le recueil et le traitement des plaintes par les forces de l'ordre. ♦

Évolution globale des faits antisémites comptabilisés par les services du renseignement territorial sur le long terme





NÉONICOTINOÏDES, GLYPHOSATE ET CHLORDÉCONE : DES MENACES POUR LE VIVANT FACE AUX PRESSIONS ÉCONOMIQUES

Pour répondre aux demandes de plusieurs syndicats agricoles, le sénateur LR Laurent Duplomb a rédigé une proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur et prévoyant notamment la réintroduction des néonicotinoïdes. Interdits depuis 2018 en France, ces produits phytosanitaires étaient auparavant massivement utilisés pour protéger les semences de betteraves de la jaunisse et afin de garantir une production constante et rentable de sucre. Mais en dépit de son adoption par les deux chambres, ce retour des néonicotinoïdes a été freiné par l'action du Conseil constitutionnel et une mobilisation citoyenne d'ampleur.

Plus de deux millions de personnes ont en effet signé une pétition en ligne visant à empêcher la réintroduction de ces molécules très résilientes et néfastes pour les pollinisateurs. Mais le salut est venu du Conseil constitutionnel, saisi par plusieurs parlementaires, qui a estimé que cette réintroduction ne respectait pas les exigences de la charte de l'environnement. Selon cette charte, « le législateur doit, lorsqu'il adopte des mesures susceptibles de porter une atteinte grave et durable à un environnement équilibré et respectueux de la santé, veiller à ce que les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne

compromettent pas la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins, en préservant leur liberté de choix à cet égard », comme le précise un communiqué de l'Élysée diffusé début août 2025.

Victoire pour les défenseurs de l'environnement, ce retour raté des néonicotinoïdes est présenté par les deux plus puissants syndicats agricoles, la FNSEA et la Coordination rurale comme une menace grave pour l'agriculture française. Selon la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, il s'agit même d'une concurrence déloyale vis-à-vis du reste de l'Union européenne, car le droit européen autorise l'acétamipride, un pesticide contenant des néonicotinoïdes, jusqu'en 2033. À l'inverse, le troisième syndicat agricole, la Confédération paysanne, a salué une « victoire d'étape » permettant de défendre et de promouvoir une autre agriculture, plus respectueuse de l'environnement.

Le maintien de l'interdiction des néonicotinoïdes apparaît en effet comme un moyen de préserver le vivant, alors qu'en trente ans, près de 80 % des insectes ont disparu d'Europe. 40 % des espèces d'insectes sont ainsi en déclin, avec un taux d'extinction huit fois plus rapide que celui des mammifères, des oiseaux et

des reptiles. Causé par l'intensification des pratiques agricoles, cet effondrement rapide de l'entomofaune provoque le déclin des oiseaux, les insectes formant l'un des socles de la chaîne alimentaire.

Les abeilles face aux néonicotinoïdes

Symbole de la disparition en cours des insectes, le déclin des abeilles domestiques bénéficie d'une médiatisation par le monde apicole en raison de la portée économique du problème. Les apiculteurs tentent régulièrement d'alerter le gouvernement face aux pertes qui affectent les ruches. Celles-ci atteignent 30 % depuis plusieurs années. La production de miel s'en ressent. Elle s'élève à 29 000 tonnes sur un an en 2024, en baisse de 4,9 % par rapport à l'année précédente, selon l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF).

Les études scientifiques pointent la responsabilité des néonicotinoïdes (clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame) utilisés dans l'agriculture pour enrober les semences. Depuis leur mise sur le marché dans les années 1990, ces substances chimiques caractérisées par leur persistance se sont accumulées dans l'environnement en contaminant les fleurs sauvages. Très concentrées, ces molécules sont les plus puissantes jamais synthétisées ; un gramme d'imidaclopride peut détruire autant d'abeilles que 7,3 kilogrammes de DDT, l'insecticide le plus populaire durant l'après-guerre.

La France a pris la mesure de ce risque en interdisant les néonicotinoïdes pour les cultures en plein champ depuis le 1er septembre 2018. Mais cette intervention des pouvoirs publics intervient sans doute trop tard, alors que les dégâts sont irréversibles. Surtout, cette décision française reste isolée. En juillet 2019, les puissants lobbies de l'agrochimie ont obtenu de la Commission européenne le retrait d'un nouveau protocole d'évaluation des risques des pesticides, surnommé le « test abeille ». Après une vive polémique durant l'hiver, ce nouveau test qui aurait permis d'interdire la mise sur le marché des néonicotinoïdes en Europe avait finalement été approuvé en comité technique avant d'être repoussé par la Commission. Les abeilles et autres insectes ont de nouveau été sacrifiés au nom des intérêts économiques.

Le glyphosate en procès

Une autre molécule donne régulièrement lieu à un intense débat de société : le glyphosate, composante active du Roundup, un herbicide très populaire, commercialisé depuis 1974 par Monsanto. En dépit de son classement comme cancérogène probable par l'OMS, ce produit reste utilisé dans l'agriculture. Les collectivités doivent s'en passer depuis 2017, les particuliers depuis le 1er janvier 2019 ; il n'est plus utilisé que dans l'agriculture.

Comme pour les néonicotinoïdes, les pressions des industriels et les intérêts économiques priment sur la santé publique. Les Monsanto Papers, un ensemble de documents déclassifiés par la justice américaine, ont permis de mettre au jour cette déstabilisation opérée par la firme américaine auprès des scientifiques et des autorités sanitaires.

Cette politique a été efficace. En 2023, l'Union européenne a de nouveau autorisé le recours à cette molécule pour une durée de dix ans. La Commission européenne préconise cependant la mise en place de bandes tampons de cinq à dix mètres pour éviter la contamination de champs proches ainsi que l'utilisation d'équipements qui permettent de réduire la dérive en pulvérisation. Lors de ce vote, la France a néanmoins décidé de s'abstenir. La position française est, en effet, ambiguë. Le glyphosate reste autorisé dans notre pays, mais un « plan de sortie du glyphosate » encourage les agriculteurs à s'en passer. Ils peuvent notamment bénéficier de crédits d'impôts à condition de rompre avec l'usage de ce pesticide.

Des procès sont régulièrement intentés contre la firme Bayer-Monsanto qui commercialise ce pesticide, à l'instar de celui intenté par la famille de Théo Grataloup. Ce dernier aurait été victime d'exposition in utero au pesticide, ce qui aurait provoqué des malformations congénitales dont souffre ce jeune homme aujourd'hui âgé de 18 ans. Cependant, selon le jugement rendu par le tribunal de Vienne fin juillet 2025, la famille de Théo n'est pas parvenue à démontrer que l'exposition, qui remonte à de nombreuses années, a bien eu lieu. Les parents de Théo sont, eux, convaincus du « lien de causalité » entre le glyphosate et le handicap de leur fils.

Le scandale du chlordécone aux Antilles

Depuis plusieurs années, les Guadeloupéens et les Martiniquais espèrent quant à eux faire reconnaître la responsabilité de l'État dans l'exposition au chlordécone. Une proposition de loi est actuellement en cours pour faire reconnaître la responsabilité de l'État et indemniser les victimes de cette molécule largement utilisée dans les cultures de bananes pendant plusieurs décennies.

Cette molécule a été massivement utilisée entre 1972 et 1993 dans les bananeraies des Caraïbes françaises pour combattre le charançon. Les États-Unis l'avaient pourtant interdite dès 1977, soit treize ans avant la France, après des troubles sanitaires observés sur les ouvriers d'une usine de Virginie. Du fait de sa résilience dans les sols, une enquête de Santé publique France, parue en octobre 2018, a mis en évidence sa toxicité en révélant que 95 % des Guadeloupéens et 92 % des Martiniquais sont contaminés par le chlordécone.

La Martinique et la Guadeloupe accusent ainsi l'État d'avoir contaminé leurs sols pour des siècles, car ce perturbateur

endocrinien neurotoxique, pouvant altérer la fertilité, a été classé comme cancérigène possible par l'OMS dès 1979. La consommation de légumes racines, de volailles ou de produits de la pêche issus des zones contaminées empoisonne la population.

Une nouvelle étude parue en mars 2019 dans la revue médicale International Journal of Cancer confirme le lien existant entre les cancers de la prostate et l'exposition au chlordécone. La Martinique détient le triste record du cancer de la prostate, avec 227 nouveaux cas pour 100 000 hommes chaque année, soit

deux fois plus qu'en métropole.

Alors que la France a longtemps manqué de transparence sur le sujet, l'article 1^{er} de la proposition de loi affirme solennellement la responsabilité de l'État dans les préjudices causés par l'utilisation du chlordécone et subis par les territoires et les populations de la Guadeloupe et de la Martinique. Il répond à cet égard à une attente forte de la population locale. Il fixe par ailleurs pour objectif la dépollution des terres et des eaux contaminées par la molécule et ouvre un chemin au principe d'indemnisation des victimes de cette contamination. ♦



INCENDIES ET CANICULE : UNE PRISE DE CONSCIENCE DE LA MENACE OU UN DÉNI COLLECTIF ?

Alors que l'Aude vient de subir le plus grand incendie enregistré en France ces cinquante dernières années, les effets concrets du réchauffement climatique sont de nouveau mis en avant par les scientifiques et les médias. Cette concrétisation de la menace entraîne pour une partie de l'opinion et des élus une prise de conscience de la nécessité de faire évoluer les modes de vie pour s'adapter face à ces changements de plus en plus présents. Cependant, la situation climatique porte également en germe le risque d'un déni collectif, comme l'illustrent notamment plusieurs reculs politiques en matière de transition écologique.

Depuis 1880, la température moyenne du globe s'est élevée de plus d'un degré Celsius. Il est désormais admis que ce réchauffement global s'accompagne d'un dérèglement climatique qui multiplie l'ampleur et le nombre des phénomènes climatiques extrêmes, se traduisant notamment par des incendies dévastateurs.

La récurrence des canicules

Le phénomène est désormais bien connu. L'usage excessif des ressources planétaires pour assurer un développement industriel toujours plus important a provoqué une mutation en profondeur des équilibres climatiques. Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) mettent régulièrement en évidence

cette réalité alarmante. Les quatre dernières décennies ont été successivement les plus chaudes enregistrées, depuis la mise en place des relevés météorologiques en 1880. En vingt-cinq ans, la température moyenne mondiale a augmenté de 0,4°C. L'année 2024 a été la plus chaude de l'histoire et la première année au-dessus de 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Le réchauffement climatique se concrétise notamment par la banalisation des températures extrêmes. Une large partie de la France a été de nouveau concernée cet été par la récurrence des températures supérieures à 40°C. Pourtant, pendant plusieurs décennies, ces températures extrêmes étaient très rares et le seuil définissant les très fortes chaleurs étaient de 35°C. Selon Météo-France, le seuil de 40°C a été dépassé 5 fois seulement entre 1952 et 1980, 27 fois entre 1981 et 2000, contre 284 fois depuis 2001. Le réchauffement climatique global se traduit donc notamment par la récurrence de ces vagues de chaleurs.

Les changements climatiques se traduisent également par des canicules de plus en plus précoces, comme l'illustre notamment celle de juin 2025. Alors que les épisodes caniculaires concernaient surtout les mois de juillet et août, les vagues de chaleur arrivent désormais dès juin, ce qui peut avoir de lourdes conséquences sur les cultures. De la même manière, les zones concernées par ces canicules ont mécaniquement tendance à s'élargir. Alors qu'elles étaient réservées aux régions de l'arc méditerranéen, les fortes chaleurs touchent désormais des villes beaucoup plus septentrionales comme Nancy ou Poitiers.

La France face aux mégafeux ?

Les intenses feux de forêt qui ont sévi cet été apparaissent comme un autre témoignage de ce dérèglement climatique. Le réchauffement climatique crée en effet des conditions météorologiques favorables à la propagation des feux, comme ce fut le cas cet été dans l'Aude, après un mois de juin très sec.

Au cours du mois d'août 2025, la France a ainsi subi le plus grand incendie depuis le début des relevés, en 1973. Celui-ci a détruit 17 000 hectares de garrigues, de forêts et de culture, 36 maisons et causé la mort d'une civile de 65 ans. L'ampleur de cet incendie concerne également le front de feu qui s'étendait au plus fort de l'incendie sur 50 kilomètres. L'intensité de la sécheresse, sa précocité et la topographie des lieux expliquent pour partie l'ampleur de l'incendie, tandis que la tramontane, un vent violent venant du nord-ouest, contribuait à le rendre incontrôlable.

Pourtant les pouvoirs publics se refusent à parler de mégafeux, car l'intensité des incendies affectant la France n'atteint pas encore ceux qui ont pu ravager les États-Unis, le Canada, l'Australie ou l'Europe du sud. Parmi les exemples les plus médiatisés, on se souvient ainsi des incendies en Californie qui ont ravagé 60 000 hectares en 2018 ou 127 000 en 2020 et tué plusieurs dizaines de personnes.

Plus surprenant encore, les feux de forêts sévissent désormais en dehors des pourtours méditerranéens. Même s'ils restent encore largement marginaux, la Bretagne est désormais affectée par ce fléau. En juillet 2025, plus d'une centaine d'hectares ont brûlé en forêt de Brocéliande, entre le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. En août 2022, ce même massif forestier avait déjà perdu environ 400 hectares au cours d'un incendie, tandis que dans le Jura, plus d'un millier d'hectare avaient brûlé pendant une semaine. Autrefois réservée au pourtour méditerranéen, la culture des feux de forêts se doit désormais de gagner l'ensemble des

régions françaises, d'autant que l'extension du risque n'en est qu'à ses débuts.

La fin du déni ?

La concrétisation de la menace pourrait au moins avoir comme bénéfice la rupture avec le déni environnemental. C'est du moins ce qu'espèrent une partie des Français, mais d'autres réalités s'imposent et font craindre une persistance de ce déni collectif qui consiste à repousser sans cesse la nécessité de changement de modèle économique au nom des impératifs du présent.

Comme chaque année, les épisodes caniculaires et les feux de forêts se traduisent par un regain d'intérêt pour les questions environnementales dans les enquêtes d'opinion. Mais les mêmes enquêtes révèlent que priment d'autres sujets de préoccupation comme le pouvoir d'achat ou l'insécurité. Les débats politiques illustrent bien cette volonté de répondre aux préoccupations majeures des Français, quitte à sans cesse repousser dans le temps l'urgence climatique. Les changements en cours concernant le calcul du diagnostic de performance énergétique (DPE) ou la promulgation de la Loi Duplomb qui facilite notamment l'agrandissement ou la création de bâtiments d'élevage intensif, en témoignent.

Le déni n'est cependant sans doute pas l'apanage de la classe politique. Un rapport de l'association Conséquences paru cet été a ainsi révélé que plus de 30 000 logements vendus sur le littoral entre 2020 et 2024 sont menacés d'ici à 2050 par l'érosion et la submersion marine. Pourtant, lors du passage chez le notaire, les informations concernant les risques sont clairement exposées. De la même manière, les outils disponibles en ligne pour visualiser les conséquences concrètes de la montée des eaux sont largement accessibles. Le risque semble donc n'avoir aucun effet face à l'attractivité du front de mer et la pression immobilière, comme le révèle ce rapport paru cet été. ♦

Vue aérienne de la route départementale entre Fontjoncoue et Duban Corbières brûlée par le feu dans le département de l'Aude, dans le sud de la France, le 25 août 2025.



LA RENTRÉE LITTÉRAIRE DE SEPTEMBRE, UNE TRADITION BIEN ANCRÉE

La rentrée littéraire de septembre est devenue au fil des ans un moment central du monde de l'édition et une institution pour tous les amoureux des livres. Elle comprend toujours un nombre particulièrement important de publications même si le chiffre est en baisse depuis le pic de 2007 avec 727 nouveaux romans. Cette année devrait voir 484 romans publiés, en légère hausse par rapport à 2024 avec 459 romans. Si elle reste un moment particulier, la concentration de très nombreuses publications sur quelques semaines peut également avoir des aspects négatifs, en particulier dans une société qui voit les grands lecteurs être de moins en moins nombreux au sein de la population.

Chaque année, la rentrée littéraire est l'occasion de mettre en avant quelques titres transformés en best sellers, comme ce fut le cas en 2024 avec le roman *Houris* de Kamel Daoud,

Une rentrée unique au monde

Il n'existe aucun équivalent dans les autres pays, ce n'est pas un événement véritablement organisé, mais le résultat d'une histoire particulière. Il n'y a pas de date fondatrice, mais le nombre de publications a tendance à augmenter à partir des années 1960, pour prendre sa forme actuelle dans les années 1990. Une des causes est à rechercher dans les prix littéraires concentrés sur le mois de novembre, même si ceux-ci sont largement antérieurs à cette rentrée. Ils se déroulent tous à l'automne et poussent les éditeurs à publier les romans pouvant être primés quelques semaines avant car l'attention est focalisée sur les dernières sorties même si des romans publiés dans l'année écoulée peuvent être sélectionnés.

En effet, dès 1903, le prix Goncourt est créé avec l'objectif de compenser le pouvoir de l'Académie française et d'aider le public à s'orienter dans un marché du livre en expansion. Le prix est limité aux romans de nouveaux écrivains, il contribue alors à légitimer ce genre et le principe des prix littéraires qui font acquérir une forte visibilité médiatique. Dès l'année suivante, vingt-deux femmes de lettres lancent le prix Femina avec le soutien du magazine *La Vie heureuse*. Puis en 1911, l'Académie française fonde le Grand Prix de Littérature, avant de lancer en 1915 son propre prix du roman. En 1926, est créé le prix Théophraste-Renaudot par un groupe de journalistes attendant de connaître le lauréat du Goncourt, et qui se donnaient pour objectif de corriger les choix de leurs confrères. Cette multiplication des prix littéraires est liée à la fois au développement du marché du livre et à celui de la presse, grâce à la liberté d'expression et à la mise en œuvre d'une éducation primaire devenue obligatoire.

Les habitudes littéraires

La lecture possède aujourd'hui toujours une place centrale avec 86 % des Français qui se déclarent être des lecteurs en 2023 selon le Centre National du Livre. Cependant, certains aspects montrent la fragilité de ce constat, notamment pour les jeunes qui sont 1 sur 5 à affirmer ne pas lire du tout. Malgré le renforcement de certaines pratiques de lecture relativement nouvelles comme le format numérique qui enregistre une importante progression chez les moins de 25 ans, les livres audios avec 46 % des moins de 35 ans qui en ont déjà écoutés, mais également les bandes dessinées et les mangas qui voient leurs ventes augmenter notamment depuis la mise en place du Pass Culture pour les adolescents. Ces tendances devraient encore s'accroître dans les années à venir.

Les Français consacrent en moyenne 41 minutes par jour à la lecture alors qu'ils passent 3h14 par jour devant un écran. Ils ont ainsi le sentiment de manquer de temps pour la lecture. Néanmoins certaines pratiques peuvent être considérées comme positives pour la littérature lorsqu'ils s'intéressent aux recommandations sur les réseaux sociaux ou aux contenus diffusés par les auteurs, ce qui renforce les liens et les envies de découvrir le résultat de leur travail.

Le secteur du livre conserve une place centrale en France grâce à des lois spécifiques pour le protéger. Une des plus importantes est la loi relative au prix du livre votée en 1981 avec un livre vendu au même prix sur tout le territoire quel que soit le mode de vente ou l'endroit, afin de conserver un réseau important de librairies et un pluralisme des maisons d'édition. Cependant, la situation économique des librairies est fragile, car ces établissements cumulent une hausse de l'ensemble de leurs charges avec un poids important des rémunérations, qui s'explique par la nécessité de disposer d'un personnel nombreux et qualifié, la stagnation du résultat net à un niveau particulièrement bas et les difficultés à les transmettre à des repreneurs. Plusieurs mesures ont été prises pour les soutenir et éviter les fermetures avec notamment des prêts à taux 0 %, des subventions ou des aides pour des animations culturelles en particulier lors de la rentrée littéraire.

Un bilan contrasté

La rentrée littéraire demande une préparation importante et commence dès le printemps. Ainsi, les écrivains et leurs attachés de presse rencontrent des journalistes pour les inciter à rédiger une critique de leur travail, des libraires pour

qu'ils proposent leur livre, mais aussi des lecteurs dans les salons littéraires lorsque la publication se rapproche. La construction de l'image de l'auteur est, en effet, très importante surtout si c'est son premier roman.

La rentrée littéraire est importante, car la place de la littérature dans les médias grand public a tendance à se réduire à cause du ralentissement de la lecture pour une partie importante de la population, ce moment permet de la remettre au centre des préoccupations. Une effervescence est créée autour des nouvelles sorties, les auteurs ont l'occasion de parler de leur livre, d'échanger avec de nombreuses personnes plus ou moins proches du monde de l'édition. C'est l'occasion de maintenir un espace médiatique et des débats autour des romans, en particulier pour les nouveaux auteurs ou les œuvres les plus novatrices. De nombreux médias réalisent des listes de lecture pour faciliter les recherches du public. Les lecteurs sont en attente et sont plus nombreux à aller dans les librairies et bibliothèques. Les librairies peuvent ainsi proposer des romans qui auraient eu peu de chance d'être autant diffusés sans cette rentrée.

Économiquement, la rentrée littéraire est centrale pour les maisons d'éditions, les librairies, mais aussi les bibliothèques qui mettent en œuvre des tables thématiques. Elle permet également de mettre en avant de jeunes auteurs peu ou pas connus, qui peuvent par la suite faire partie des sélections pour les prix littéraires. Les volumes de ventes sont importants et cela permet aussi de les préparer pour les fêtes de fin d'année, les livres représentant une part importante des cadeaux. Les ventes lors de cette période sont également un fort argument pour développer les publications à l'étranger, dans les pays francophones, mais aussi pour permettre des traductions et sorties dans différentes langues.

Cependant, cet événement peut également engendrer des

aspects négatifs, notamment liés à la concentration sur une aussi courte période de nombreuses sorties. C'est aussi pourquoi, après le pic enregistré en 2007, ce nombre de sorties a tendance à se réduire en se rapprochant des 400, car les sélections des prix littéraires et le temps que les lecteurs peuvent y consacrer ne sont pas extensibles. En général à peine une cinquantaine arrive à réaliser des ventes intéressantes. Plus les publications sont nombreuses, plus les libraires doivent faire des choix et refuser une partie des nouveautés. Nous assistons alors à un moment de compétition intense avec des jugements et des évaluations, c'est un véritable combat pour se vendre. De nombreuses œuvres sont laissées dans l'ombre et parfois découvertes des mois plus tard. La promotion se réalise le plus souvent autour d'auteurs déjà connus, avec des effets de mode, et un livre qui devient un produit marketing comme un autre avec la médiatisation saisonnière. Il est difficile pour les nouveaux auteurs de se faire une place dans une nouveauté constante, car les lecteurs sont noyés et ont des difficultés pour faire un choix. Ils peuvent donc se sentir perdus, mais aussi frustrés de ne pas pouvoir lire tous les livres qui pourraient les intéresser. Les prix littéraires peuvent accentuer ce phénomène car ils ont les mêmes objectifs, mais ils peuvent aussi rendre invisibles les ouvrages non sélectionnés. Les bibliothèques doivent également choisir et elles ont le risque de se retrouver avec des quantités importantes de romans qui vont alimenter leurs fonds dormants car seules les nouveautés sont mises en avant. C'est en plus un moment difficile pour elles car les budgets sont généralement clos à cette période alors que les sorties ne sont pas terminées et les prix n'ont pas encore rendu leur verdict.

Cependant, aujourd'hui les éditeurs ont les moyens de lancer des réimpressions rapides, ce qui permet de réajuster les tirages aux ventes réelles et limite ainsi les risques de ruptures ou de destruction. De plus, il ne faut pas oublier que certains lecteurs vont s'intéresser à des titres moins visibles, ce qui va permettre de faire entrer leurs auteurs dans le champ littéraire, dans un

espace de reconnaissance entre pairs, où ils pourront par la suite devenir légitimes et publier de nouveau. Enfin, les best-sellers ne participent pas véritablement à la rentrée littéraire, ils ne sont quasiment pas recensés par la critique même s'ils sont très présents dans les points de vente des grandes surfaces, des gares et des aéroports. La rentrée littéraire permet surtout de mettre à l'honneur des écrivains qui ne sont pas habituellement sous le feu des projecteurs, il ne faut donc pas se focaliser seulement sur les ventes, car c'est un moment essentiel de la vie culturelle française, ainsi que de la construction de l'image et de la carrière des écrivains. ♦



L'ESSENTIEL SUR...

- *La Sécurité sociale. Une institution de la démocratie* (2014), Colette Bec

- *Le système français de protection sociale* (2021)
Jean-Claude Barbier, Michaël Zemmour, Bruno Théret



Colette Bec,
***La Sécurité sociale. Une institution
de la démocratie***

PARIS, Gallimard, 2014

Ce livre analyse les logiques qui ont présidé à la création et aux évolutions de la Sécurité sociale. Il analyse l'évolution du projet politique qui a permis sa fonction et les évolutions politiques que révèlent ses transformations. Sans nier l'impact des causes extérieures sur son fonctionnement, cet ouvrage est centré sur l'analyse des valeurs portées par la protection sociale, sur son rôle dans la sauvegarde de la Démocratie.

La Révolution française de 1789, en mettant les Droits de l'Homme au cœur de son projet politique a placé l'individu libre comme source de la légitimité de l'organisation de la société. Or, faire vivre ensemble des individus autonomes n'a rien d'évident : liberté et égalité peuvent entrer en tension. Au début de la IIIème République, le système libéral mis en place au long du XIXème siècle est confronté à une crise économique (dépression) et sociale (pauvreté ouvrière, fortes inégalités entre ceux qui possèdent du capital et les autres). Le libéralisme a développé l'individualisme mais n'a pas compensé l'affaiblissement des liens sociaux traditionnels par la création d'interdépendances suffisantes pour garantir de nouvelles formes de cohésion sociale. Pour garantir la pérennité de la démocratie libérale, il est apparu nécessaire de créer des interdépendances, des obligations réciproques entre citoyens. Ainsi, la construction de l'État social depuis le début de la IIIème République visait à élaborer un niveau de solidarité suffisant pour que les individus puissent réellement exercer leur liberté. En effet, la liberté sans égalité ne permet ni aux individus d'être suffisamment protégés pour être véritablement maîtres de leur destin et donc libres, ni à la société d'être suffisamment juste pour garantir la cohésion sociale. Des systèmes de protection ont progressivement été élaborés, avec une double logique d'assurance et d'assistance. Un système d'assurance est une protection contre les conséquences financières des risques sociaux soumis à condition de cotisation préalable (seuls les cotisants sont protégés). Les plus vulnérables ne peuvent pas bénéficier de cette protection. Un système d'assistance bénéficie à tous ceux qui en ont besoin, sans condition de cotisation préalable. Dès sa création, le système d'assistance est accusé d'engendrer chez les assistés une perte de volonté, une culture de la dépendance, un manque d'envie de travailler, de participer à l'effort collectif. Cette rhétorique est renforcée quand le plein emploi n'est pas atteint et que le nombre de personnes bénéficiant de l'assistance augmente.

La Sécurité Sociale a été créée en 1945 à la Libération suite à la Seconde guerre mondiale. Les gouvernants ont

souhaité tirer les leçons des deux guerres et de la grande dépression de 1929. La Sécurité sociale avait pour mission d'organiser la solidarité au sein de la société afin de relier tous les individus, quel que soit leur niveau de vulnérabilité, et ainsi leur fournir les conditions de protection nécessaires pour exercer leur liberté. Elle combine deux objectifs : instaurer plus de sécurité en protégeant contre les conséquences financières des risques sociaux (logique d'assurance) et plus de justice grâce à un système d'aide aux plus démunis (logique d'assistance). Ces deux logiques témoignent de deux visions de la démocratie, qui entrent parfois en tension. Pierre Laroque, l'un des fondateurs de la Sécurité sociale considérait en 1945 qu'il fallait "prolonger en temps de paix la solidarité du temps de guerre". Ainsi, il apparaissait nécessaire de créer une solidarité élargie à l'ensemble de la population, pour que tous les individus soient libres, autonomes et intégrés dans une société plus égalitaire, et ainsi favoriser une véritable unité nationale. Ceci impliquait de ne pas se limiter à une logique d'assurance. L'objectif sous-jacent était de ne pas revenir aux conditions économiques et sociales ayant favorisé la montée du fascisme en Europe et mené à la guerre. La Sécurité sociale s'inscrit donc dans un projet politique de renforcement de la solidarité destiné à favoriser la Démocratie pour sortir durablement du totalitarisme.

B i b l i o t h è q u e
des
**SCIENCES
HUMAINES**

**La Sécurité
sociale**

**Une institution
de la démocratie**

par

COLETTE BEC

nrf
Éditions Gallimard

À partir de la fin des années 1960 et plus encore suite aux chocs pétroliers de 1973 et 1979, les valeurs de solidarité portées par le projet de la Sécurité sociale ont été mises à mal par des causes conjoncturelles extérieures : vieillissement de la population, ralentissement de la croissance économique, hausse du chômage, transformations du marché du travail etc. qui entraînent un déséquilibre entre ses ressources et ses dépenses. Le système de protection sociale est devenu de plus en plus déficitaire et le taux de prélèvements obligatoire a augmenté. Dans le même temps, l'ouverture internationale des économies met en concurrence les systèmes sociaux. Les cotisations sociales ont été de plus en plus perçues comme des "charges" augmentant le coût du travail et réduisant la compétitivité des entreprises françaises par rapport à l'étranger. Ce contexte économique a favorisé la diffusion de la vision néo-libérale du rôle de l'État. Cette dernière promeut un rôle réduit de l'État, dont l'intervention est perçue comme coûteuse et inefficace. Elle met en avant l'idée que les individus devraient être responsables d'organiser individuellement et librement leur protection via les mécanismes de marché. La tension entre les valeurs de liberté et d'égalité, que la Sécurité sociale devait permettre de combiner en créant de la solidarité, rejaillit. Agir sur les sources des inégalités n'apparaissait dès lors plus comme prioritaire. La rhétorique selon laquelle l'intervention de l'État limiterait la liberté individuelle et créerait une société d'assistés se diffuse : la solidarité nationale passe au second plan. La logique d'assistance fut de plus en plus critiquée tandis que la protection contre les risques par l'assurance, et notamment les assurances privées, était de plus en plus valorisée. Pour Colette Bec, la "crise de la Sécurité sociale" serait antérieure à la crise économique des années 1970 et trouverait son origine dans les valeurs qu'elle porte. Les problèmes rencontrés par la

Sécurité sociale refléteraient les problèmes rencontrés par la Démocratie. Autrement dit, au-delà de l'équilibre budgétaire, c'est le projet politique porté par la Sécurité sociale qui doit être interrogé : quel niveau de protection des individus souhaite-t-on assurer à travers la solidarité nationale? Comment garantir la liberté individuelle et en même temps suffisamment d'égalité pour garantir la cohésion de la société? La crise de la Sécurité sociale serait une crise de la solidarité et pas une simple crise de financement.

Finalement, le projet politique ayant mené à la fondation de la Sécurité sociale en 1945 était de dépasser les contradictions entre les valeurs de liberté et d'égalité en mettant en place des mécanismes destinés à affranchir les individus des déterminismes sociaux et des aléas de l'existence afin de leur permettre d'exercer leur liberté. Il s'agissait de reconstruire les rapports entre individus et société sur une base d'interdépendance mutuelle, de solidarité. Cependant, trouver un équilibre entre liberté et égalité est source de tensions politiques, de débat, et la manière d'organiser concrètement la solidarité n'a rien d'évident. Faut-il favoriser une protection assurantielle, centrée sur le monde du travail ou les organisations privées, ou une protection solidaire à l'échelle de la Nation dans une logique d'assistance? Ce débat revient à interroger sur le rôle que doit jouer la sécurité sociale dans le système démocratique. Ces controverses sont d'autant plus vives que le contexte économique et social est difficile. Les crises économiques successives que la France a connu depuis les années 1970 ont réduit le projet de solidarisation de la société. Ainsi, la crise de la Sécurité sociale est bien une crise de légitimité de la valeur de solidarité qu'elle tente de mettre en œuvre. ♦



Jean-Claude Barbier, Michaël Zemmour, Bruno Théret,

Le système français de protection sociale (2021)

Cet ouvrage, paru aux éditions La Découverte dans la collection Repères, vise à présenter les dispositifs et enjeux associés à la « protection sociale » en France. Il a été rédigé par le sociologue Jean-Claude Barbier et les économistes Michaël Zemmour et Bruno Théret.

L'introduction revient en premier lieu sur le terme « protection sociale », qui désigne la protection des individus contre les grands risques sociaux que sont la vieillesse, la maladie, la famille, le chômage, la pauvreté et le logement. Les auteurs précisent qu'il convient de parler de « protection sociale » plutôt que de « Sécurité sociale » ou encore de « l'Etat-providence ». En effet, la protection sociale ne comprend pas seulement les administrations publiques que sont l'Etat et la Sécurité sociale mais aussi des acteurs privés, tels que les mutuelles dans le domaine de la santé. De plus, ce système de solidarité joue un rôle protecteur pour les individus mais aussi pour la société dans son ensemble. En protégeant les individus individuellement et en réduisant les inégalités, ce système participe à « faire tenir » la société dans son ensemble.

Le premier chapitre de l'ouvrage expose l'architecture globale du système. Quatre principaux types d'acteurs jouent un rôle en matière de protection sociale :

- Les assurances sociales et autres administrations de la sécurité sociale qui représentent le pilier central du système (536 milliards d'euros de budget en 2018). Il s'agit là de la Sécurité sociale, qui protège contre les risques maladies, la vieillesse, les accidents du travail et la famille. On retrouve également l'Unedic en matière d'assurance chômage.
- L'Etat qui prend en charge des aides et actions sociales (telles que les aides au logement, l'allocation aux adultes handicapés ou encore la prime d'activité).
- Les collectivités locales qui disposent de larges compétences en matière sociale. Les départements sont ainsi chargés, par exemple, du versement du RSA et de l'accompagnement des bénéficiaires.
- Les régimes privés tels que les régimes de mutualité et de la prévoyance (qui assurent un complément de remboursement pour les soins de santé par exemple) ou les associations (qui interviennent notamment dans l'action sociale).

Le système français s'avère relativement complexe dans la mesure où une pluralité d'acteurs entre en jeu pour protéger contre un même risque. Pour comprendre les dynamiques à l'œuvre actuellement, l'ouvrage revient sur la distinction classique opérée entre un système à la « Bismarck » et un système à la « Beveridge ». Le premier, du nom du chancelier allemand Bismarck au XIX^{ème} siècle, introduit une protection des cotisants en fournissant des prestations proportionnelles aux salaires (plus le salaire est élevé, plus la contribution est élevée mais plus la prestation sera ensuite élevée) avec un financement fondé sur les salaires (les cotisations sociales). A l'inverse, le système « beveridgien », du nom de Lord Beveridge, auteur du *Plan de sécurité sociale* en 1942, présente un système universel (l'ensemble des citoyens se trouve protégé) mais présentant des prestations minimales (un « filet de sécurité ») financées par l'impôt et gérées par l'Etat. La France s'inscrit plutôt dans la première logique, mais poursuit cependant des « buts beveridgiens » à savoir une protection universelle.

Le deuxième chapitre s'attarde sur les dynamiques économiques de la protection sociale. Il décrit un système français reposant largement sur les cotisations sociales, prélevées sur les salaires. Si les dépenses ont connu un fort accroissement jusqu'au début des années 1980, une logique de maîtrise s'est engagée alors que les besoins progressaient (du fait, par exemple, du vieillissement de la population). Depuis le début des années 2010, une dynamique de reflux des dépenses a été engagée (les dépenses augmentent à un rythme de 2% voire de 1% ce qui fait reculer la part des dépenses dans le PIB si ce dernier augmente plus rapidement). Deux autres

transformations de fond sont par ailleurs à l'œuvre ces dernières années. Il s'agit d'une part de « l'étatisation » du système. Alors que le système de protection sociale reposait à l'origine largement sur une gestion par les partenaires sociaux, l'Etat tend à « reprendre la main ». Cela s'observe notamment en matière d'assurance chômage (voir infra). Le corollaire de ce mouvement est l'augmentation du financement par l'impôt (et non par les cotisations sociales). Ces deux dynamiques illustrent finalement la plus grande place accordée à la logique « beveridgienne » ces dernières années. Enfin, le chapitre questionne le niveau de dépenses sociales en France. Il rappelle que, si la France se caractérise bien par un niveau de versements important, ces derniers visent à redistribuer des revenus en vue de réduire les inégalités. Dès lors, si les dépenses sociales reculaient, les inégalités et les dépenses privées (à la charge des ménages) augmenteraient.

Le troisième chapitre revient sur le contexte socio-démographique en France depuis les années 1970. Il aborde dans un premier temps la question du vieillissement de la population et de la natalité. Les dynamiques démographiques

Jean-Claude Barbier
Michaël Zemmour
Bruno Thérêt

Le système français de protection sociale

TROISIÈME ÉDITION

REPÈRES SOCIOLOGIE



La Découverte

françaises se révèlent être moins inquiétantes que dans d'autres pays, comme l'Italie qui devrait voir sa population décroître. La population française devrait atteindre 76,4 millions d'habitants en 2070. Le vieillissement de la population reste néanmoins une réalité, ce qui soulève des enjeux tant au niveau du financement (dans le cas où la population active diminuerait) que des dépenses (les dépenses de soin et en matière d'autonomie devraient augmenter).

La question spécifique des retraites est approfondie dans le chapitre suivant qui présente le système français de répartition (voir sur ce sujet le cours n°3 sur Tremplin). L'ouvrage rappelle qu'il a ainsi permis de « mettre en sécurité sociale un cinquième de la population ». Cette réussite sociale s'accompagne cependant d'enjeux plus économiques. Depuis la fin des années 1980, les réformes se sont multipliées pour « maîtriser » les dépenses. On nomme « réformes paramétriques » celles qui visent à agir sur les durées de cotisations, l'âge de départ ou le niveau des pensions. La dernière réforme des retraites¹, portant notamment à 64 ans l'âge légal de départ, s'inscrit dans cette logique. Ce type de réforme doit permettre à la fois d'augmenter les recettes (les individus cotisant plus longtemps) et diminuer les dépenses, puisque les individus restent moins longtemps à la retraite et parce que certains individus n'ont pas ouvert tous leurs droits. En 2021, le projet de réforme des retraites - qui ne fut finalement pas adopté - était, elle, d'ordre « systémique » puisqu'elle visait à modifier sa philosophie. Il s'agissait en effet d'un système plus individualisé dans lequel chaque individu « cagnottait » des points durant sa carrière professionnelle, la retraite obtenue variant alors en fonction du nombre de points accumulés ainsi que de la valeur du point, fixé par l'Etat et potentiellement fluctuant.

Le cinquième chapitre traite des dépenses de santé qui constituent le deuxième poste dans le budget de la Sécurité sociale. Le système est aujourd'hui largement universel alors qu'il ne concernait à l'origine que les salariés. La réforme de 2016 illustre cette logique d'universalisation avec la création de la Protection Universelle maladie (Puma) qui consacre le fait que toute personne travaillant ou résidant en France est affiliée de droit à l'assurance maladie obligatoire. Les auteurs soulignent que le système exclut cependant encore les personnes en situation irrégulière. Ces dernières années ont été marquées par la volonté de contenir les dépenses, par exemple en augmentant la part non remboursée par l'assurance maladie.

Ces évolutions ont permis le développement des acteurs privés en matière de remboursement complémentaire. Cette assurance complémentaire est obligatoire et prise en charge par les entreprises depuis 2016, tandis que la souscription se fait individuellement pour les fonctionnaires, les inactifs ou encore les indépendants. Le développement de la part complémentaire prise en charge par le secteur privé peut cependant accroître les inégalités dans la mesure où les remboursements varient largement en fonction des types de contrats (les plus protecteurs étant les plus onéreux).

Evoquons pour terminer le chapitre 6 qui présente le système de protection contre le chômage et les politiques de l'emploi. Le marché de l'emploi a été affecté depuis le début des années 1970 par la montée du chômage (le chômage de masse devenant presque structurel) et des emplois précaires. Si les allocations chômage étaient relativement généreuses lors de la création de l'Unedic en 1958, on remarque une tendance à la dégradation de la couverture. Celle-ci est à la fois justifiée par des logiques budgétaires mais aussi idéologiques en faisant de l'assurance chômage l'une des causes possibles du chômage, les chômeurs n'étant pas assez incités à retrouver un emploi. Les dernières réformes répondent finalement aux mêmes logiques que celles évoquées précédemment : réduction des dépenses, logique d'étatisation (l'Etat pilote le système, se substituant aux partenaires sociaux) et financement par l'impôt. En outre, des dispositifs de minimas sociaux se sont développés depuis les années 1980 afin de répondre à « l'exclusion » croissante du marché de l'emploi. C'est ainsi que fut créé le RMI en 1988, devenu RSA en 2008. Si le RMI fut « un grand succès en comblant un trou dans la protection sociale à l'époque », les réformes successives depuis le RSA sont plus sévèrement jugées par les auteurs qui soulignent la multiplication des dispositifs de contrôle et de sanctions contre ses bénéficiaires.

En définitive, l'ouvrage se révèle être très complet sur les différents dispositifs en matière de protection sociale. Sa lecture sera réservée à celles et ceux qui voudront obtenir un tableau plus complet et exhaustif que celui offert par les Cours n°2 et n°3 de Tremplin. Au-delà de la description des dispositifs, on retiendra les grandes évolutions récentes qui concernent les différents mécanismes de protection, à savoir une plus grande universalité, mais aussi une logique d'étatisation ainsi qu'une volonté de réduction des dépenses, ce qui n'est pas sans risque en matière d'accroissement des inégalités. ♦

1. Votée après la parution de l'ouvrage



TA
tremplin le mag